Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 127 (2019)

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Alexandre Pahud, *Le couvent de Romainmôtier du début de l'époque clunisienne à la fin du XIIe siècle. Étude archivistique, diplomatique et historique, suivie de l'édition du chartrier*, Lausanne: Société d'histoire de la Suisse romande, 2018, 814 p. (*MDR*, 4e série, t. XVI).

La « clef de voûte » de cette thèse de doctorat, soutenue en 2008 à l'Université de Lausanne, consiste dans sa deuxième partie, à l'édition des chartes de Romainmôtier (pp. 433-673). Les 201 numéros du chartrier qui contiennent 219 actes juridiques différents sont présentés dans une édition critique, accompagnés d'un apparat d'érudition qui ne laisse rien à désirer. L'expérience d'éditeur de chartes médiévales, mise en place lors de l'édition du cartulaire de Romainmôtier du XIIe siècle (publiée en 1998) et du cartulaire de Hautcrêt de la fin du XIIe siècle (parue en 2001), a conduit Pahud à la maîtrise de cette discipline. Les principes d'édition sont établis selon la pratique éprouvée et appliqués avec constance. Les discussions chronologiques des pièces éditées, non datées dans leur grande majorité, sont denses et débouchent sur des résultats probants. L'apparat critique de chaque pièce éditée est précis, les annotations historiques sont érudites. L'étude de la chancellerie et des pratiques notariales est soutenue par la description minutieuse du support, des notes dorsales anciennes, etc. Les regestes en tête de chaque pièce éditée sont synthétiques et traduisent dans un langage clair l'essentiel des dispositions.

Six annexes fournissent des instruments de travail précieux: I. « La dispersion des archives de Romainmôtier » (pp. 675-685), établie sur la base des mentions dorsales et des anciens inventaires, donne une synopse et visualise ainsi la dispersion – ou bien la reconstitution – des archives de Romainmôtier. II. « La composition du chartrier de Romainmôtier » (pp. 687-704), essaye d'ordonner les 201 numéros de l'édition selon un ordre chronologique, entre l'an 601 et le milieu du XIIe siècle. Cette annexe est d'autant plus utile et importante que l'édition n'est pas organisée chronologiquement (ce qui aurait été une tâche impossible). Elle procède par dépôts d'archives, en suivant à l'intérieur de chaque dépôt l'ordre des cotes. La matière a été répartie en cinq subdivisions principales selon les dépôts d'archives actuels: Archives cantonales vaudoises, Archives de l'État de Fribourg, Bibliothèque royale de Turin, Collection diplomatique de Mülinen (aux Archives de l'État de Berne) et Archives communales de Romainmôtier ainsi que quelques *deperdita*. III. « Le Régeste des mentions de Romainmôtier entre 888 et 1190 » (pp. 705-715) fournit des régestes de sources diplomatiques ou narratives étrangères au monastère de Romainmôtier. IV. « Les prieurs de Romainmôtier » (pp. 711-715) précisent en plusieurs points les *vitae* proposées par *Helvetia Sacra* (1991). V. « Les bâtiments de Romainmôtier » (pp. 717-720). VI. L'annexe « Cartes » (pp. 729-738) dresse huit documents illustrant l'accroissement du temporel, la typologie des possessions et les familles seigneuriales ou nobles en relation avec Romainmôtier. Des tables hors texte en couleurs complètent la partie des annexes en fin du volume.

Les études de la première partie de l'ouvrage accompagnant l'édition traitent d'abord *in extenso* des aspects archivistiques et diplomatiques du corpus. « Les archives du couvent de Romainmôtier » (pp. 17-70) contiennent notamment un chapitre sur l'utilisation du chartrier à l'époque médiévale. L'étude diplomatique (pp. 71-178) entreprend une analyse de la nature juridique des actes, de leur forme diplomatique et de leur élaboration (phases de rédaction, scribes). Le lecteur non spécialisé s'intéressera surtout au chapitre suivant et principal « Histoire du couvent de Romainmôtier » (pp. 179-431) qui traite de l'histoire et des structures économiques et politiques après le rattachement de Romainmôtier à l'abbaye de Cluny par la comtesse Adélaïde en 928/29 jusqu'à l'association entre Romainmôtier et les comtes de Bourgogne en 1181. Dans la partie « Aspects politiques » (pp. 179-305), l'auteur dresse un tableau dense et détaillé des rapports de Romainmôtier avec les rois de Bourgogne et avec les dynastes du Pays de Vaud. C'est surtout sous Rodolphe III (993-1033), le dernier roi, que les liens sont étroits. Il assuma en personne ses responsabilités judiciaires et favorisa le clergé séculier et religieux, notamment les clunisiens, pour contrebalancer le pouvoir grandissant de la féodalité laïque. Son partenaire était l'abbé Odilon de Cluny (994-1049) qui joua un rôle actif dans les destins de Romainmôtier durant la première moitié du XIe siècle. L'auteur établit les liens étroits qui régnaient entre Cluny et Romainmôtier notamment sous Odilon. Les deux monastères étaient régis par la même réalité institutionnelle et la mobilité du personnel.

Pour éclairer la vie interne et la spiritualité monastique, le chartrier et le cartulaire ne peuvent pas fournir d'indications utiles. C'est pourquoi A. Pahud recourt avec profit aux témoignages contenus dans les sources hagiographiques : La *Vita Odilonis* nous renseigne sur la construction d'édifices à Romainmôtier, de même qu'Odilon reconstruisit les bâtiments conventuels à Cluny ce qui confirme une politique systématique de rénovation architecturale. La préface d'Odilon dans sa *Vita Maioli*, la vie de son saint prédécesseur, l'abbé Mayeul (964-994), nous renseigne aussi sur la vie interne et montre des rapports directs et familiers entre l'abbé et ses moines dans la vallée du Nozon. Ainsi ce bel exemple rapporté par Pahud : Odilon séjourna à Romainmôtier autour du 11 mai, la fête du saint Mayeul, en 1031/33. Pour préparer l'office de nuit de la veille, il conseille au moine chargé de cette tâche d'utiliser les *Homélies* de Grégoire le Grand, particulièrement chères à Mayeul. Après la cérémonie, les moines se couchent, mais Odilon lui-même ne trouve pas le sommeil ; il a de grands soucis à cause des graves pertes matérielles et de la pénurie en cette époque de famine. La situation est si grave que le monastère n'apparaît plus en mesure d'assumer sa fonction de redistribution au profit des pauvres, voués à une mort certaine. L'abbé se met à prier saint Mayeul, dont l'évocation lui donne un peu de réconfort. C'est justement cet épisode qui donne à Odilon l'idée de composer une vie en l'honneur de son prédécesseur (pp. 207 et ss). Il aurait été séduisant de tenter d'établir un itinéraire d'Odilon et de fixer ses séjours à Romainmôtier. Mais la base documentaire, malgré sa richesse relative, ne permet pas d'établir une chronologie exacte.

Pour le premier grand abbé de Cluny, Odon (927-942) à qui la comtesse Adélaïde avait légué Romainmôtier dans son testament en 928/29, les sources de Romainmôtier restent muettes. Peut-être qu'une relecture de la *Vita Odonis* de Jean de Salerne aurait pu révéler d'autres informations ? Avec la fin de la dynastie rodolphienne et le début de l'abbatiat de Hugues de Semur à Cluny (1049-1109), au milieu du XIe siècle, la situation politique et institutionnelle de Romainmôtier va changer profondément. Hugues – acteur de premier plan de la politique européenne, – faut de temps, va délaisser le prieuré relâchant ainsi les liens privilégiés avec Romainmôtier. En cette période d'éloignement du pouvoir, de dislocation progressive des structures étatiques et d'« anarchie féodale » croissante, le monastère déclinera et sera confronté aux nouveaux pouvoirs locaux rivaux, notamment ceux des seigneurs de Grandson.

Dans la deuxième partie de l'étude historique, « Aspects économiques et sociaux » (pp. 306-411), les sources à disposition fournissent une base solide pour analyser les catégories sociales en rapport avec Romainmôtier, les seigneurs châtelains, les chevaliers et les autres propriétaires fonciers ainsi que la structure et la répartition géographique de la propriété monastique. Les chapitres suivants traitent du servage, de l'administration du temporel et du personnel conventuel. Des conclusions détaillées clôturent l'étude historique.

Notons aussi la valeur évidente et le soin apporté à l'index des noms propres (noms de personnes et de lieux de la première partie de l'ouvrage d'une part (pp. 767-782) et l'index *nominum* (pp. 783-809) de l'édition du chartrier d'autre part. Dans ce dernier l'utilisateur se trouve cependant confronté à un inconvénient majeur. Il manque en effet une numérotation courante *(numerus currens)* de toutes les 201 pièces éditées qui sont classées selon les dépôts d'archives et suivant l'ordre des cotes (voir plus haut). Ce système est incommode et lourd, et rend malaisée la recherche d'un document. Ce choix est d'autant plus regrettable que l'auteur a été rendu attentif au problème lors de la soutenance de thèse il y a dix ans et qu'il aurait eu suffisamment de temps pour le résoudre avant la sortie du livre.

À part cette remarque critique, l'auteur a pleinement réalisé son défi, celui d'écrire une nouvelle histoire du couvent de Romainmôtier au haut Moyen Âge après son rattachement à l'ordre de Cluny. Il nous offre une étude d'une profonde érudition et de belle qualité, avec beaucoup d'observations nouvelles et riches en résultats nouveaux. Il faut aussi féliciter la société éditrice, la vénérable Société d'histoire de la Suisse romande qui a apporté son soutien et a accueilli cette étude importante dans sa renommée collection des « Mémoires et documents ».

Ernst Tremp

Karina Queijo, *L'église Saint-Étienne de Montcherand*, Montcherand: Association pour l'église de Montcherand, 2018, 44 p.

Depuis leur découverte en 1902, les fresques romanes de la petite église de Montcherand ont fait couler beaucoup d'encre. D'une part, leur présence dans une modeste église de village étonne. D'autre part, la restauration effectuée en 1970-1971, faisant disparaître tout ce qui n'était pas d'origine, a suscité de longs débats, au point d'être refaite en 1991. La plaquette généreusement illustrée publiée par l'Association pour l'église de Montcherand offre au lecteur la synthèse des recherches les plus récentes faites à ce sujet.

L'église Saint-Etienne de Montcherand, édifiée probablement au XIe siècle, était rattachée au prieuré de Baulmes, mais n'avait pas de fonction monastique. L'édifice primitif composé d'une simple nef et d'une abside semi-circulaire subit un incendie avant de recevoir son décor peint, lui-même se situant à la fin du XIe ou au début du XIIe siècle. Les nombreuses transformations intervenues dans la partie occidentale l'ont rendue très irrégulière et ne permettent pas de restituer clairement l'évolution du bâti.

La peinture de l'abside exécutée *a fresco* présente les vestiges d'un cortège d'apôtres surmonté par un Christ en trône accompagné des symboles des évangélistes. Le style très sobre et la citation biblique évoquant le renoncement des apôtres aux biens matériels incitent à situer cette œuvre vers 1100, dans le contexte de la Réforme grégorienne.

Les visites pastorales du XVe siècle donnent l'image d'une église pauvre, bien que paroissiale, au milieu d'un village d'une bonne cinquantaine d'habitants.

À la Réforme, l'église devenue filiale de Rances est entretenue par la commune. Un nouveau chœur est aménagé à l'extrémité occidentale en 1695, tandis que l'abside reçoit des bancs destinés aux membres du consistoire. C'est alors ou en 1732 que l'on perce une grande fenêtre axiale détruisant en partie les peintures.

Les nombreuses photos prises avant restauration en 1902 montrent un modeste temple muni d'une chaire et d'une table de communion du XVIIe siècle, orné de peintures décoratives de la seconde moitié du XIXe siècle.

Depuis la découverte des peintures romanes de l'abside, l'édifice est devenu en priorité un monument historique, focalisant l'attention des historiens de l'art et des restaurateurs. Les trois interventions du XXe siècle sont très caractéristiques des principes prévalant à chaque époque. En 1902, sous la conduite d'Albert Naef,

d'Otto et Auguste Schmid, on procède tout d'abord à une campagne très soigneuse de photos et de relevés. Les parties manquantes sont restituées, mais seulement au trait afin de pouvoir les distinguer de l'original.

Lors de la restauration de 1966-1971 (architecte Paul Lavenex), suivant à l'extrême les principes de la Charte internationale de Venise de 1964, Théo-Antoine Hermanès remplace par un crépi uni les ajouts de 1903, contre la volonté des paroissiens. Ce n'est qu'en 1988 que ceux-ci parviennent à faire entendre leur voix. Après de longs débats, on décide en 1991 de reconstituer les motifs décoratifs de la structure générale et de représenter au trait les apôtres manquants (restauratrice Thérèse Mauris). Dans l'espace détruit par la fenêtre du XVIIIe siècle, entre saint Pierre et saint Paul, on décide de représenter un Christ alors que les restaurateurs de 1903 avaient placé ici une Vierge. Comme le signale Karina Queijo, il est plus probable qu'il y ait eu là, déjà à l'époque médiévale, une petite fenêtre axiale. Idée à reprendre peut-être lors de la prochaine restauration ?

Monique Fontannaz

Adrien de Riedmatten, *«Jusque ad effusions de san». La révolte des bourgeois d'Estavayer de 1426*, Sion : Editiones Rectorati Sanctissimae Trinitatis (ERST), 2018, 602 p.

La thèse de doctorat défendue en 2017 à l'Université de Neuchâtel (Prof. Jean-Daniel Morerod) repose sur une liasse de papiers découverte en 1943 par Gabriel Bise au fond d'une caisse, dans les Archives communales d'Estavayer-le-Lac, mais dont des éléments étaient déjà connus depuis la publication en 1905 par Fridolin Brülhardt des notes rédigées par Dom Philippe Grangier (1743-1817). Même incomplète, elle fournit à Adrien de Riedmatten la trame de ses recherches, l'opportunité de dresser le tableau des différentes coutumes et des droits appliqués dans la frange territoriale, la plus au nord des possessions savoyardes, de situer la place comme lieu-frontière d'Estavayer-le-Lac dont l'identification à la cause savoyarde est moindre que les villes de Moudon et de Lausanne, et de reconsidérer la place d'Humbert le Bâtard (vers 1377-1443), fils illégitime du comte Amédée VII dans l'historiographie savoyarde. Le tout est enrichi par la transcription et la traduction du procès intenté en avril 1426 (en fait le premier compte rendu procédural du XVe siècle), à Mermet Decrin, bourgeois staviacois, pour avoir refusé de payer l'impôt à Anselme, coseigneur, et pour avoir soustrait son cheval comme gage au châtelain. En conséquence de quoi, Anselme fait enfermer Mermet, malgré les franchises favorables aux bourgeois. Ceux-ci se portent au secours de leur pair, en prenant les armes contre leur châtelain. Ils en appellent à la médiation de Humbert le Bâtard, coseigneur lui aussi, mais surtout suzerain de la ville depuis 1421 au nom de la Savoie. Humbert le Bâtard quitte alors Estavayer pour Montagny et ouvre une procédure qui va durer plus d'un an et qui verra s'affronter le droit coutumier vaudois, haute et basse justice seigneuriale, droit ecclésiastique et, selon certains auteurs, pour la première fois en Pays de Vaud, droit écrit savoyard. Les bourgeois refusèrent de se soumettre à une assignation à comparaître. Mermet échappa à la prison, l'affaire se termina par une amende, puis un compromis dont le règlement prendra encore plusieurs années.

Dans son souci de contextualiser l'affaire, l'auteur refait l'histoire de la présence savoyarde dans le Pays de Vaud depuis le XIe siècle, en particulier de la baronnie de Vaud et des relations entre Humbert le Bâtard et son demi-frère, le duc Amédée VIII ; il recense les cas de révoltes bourgeoisiales et de troubles insurrectionnels parmi lesquels le fameux duel judiciaire d'Othon de Grandson et de Gérard d'Estavayer – il étendra son investigation à des affaires du XVIIe et du XVIIIe siècle, sans une réelle filiation avec l'affaire Decrin

Plus convaincantes sont les pages concernant le rôle stratégique d'Humbert le Bâtard dans son apanage du Pays de Vaud dont les intérêts se combinent avec ceux du duc de Savoie, dans le renforcement du système défensif d'Estavayer, organisé autour du château de Chenaux qu'il achète en 1432 et dont il fait son siège, non sans embellir les églises de la ville. Il prendra par la suite le titre de comte de Romont, en 1439, sur la volonté

d'Amédée VIII en reconnaissance de son action unificatrice et pacificatrice sur une myriade de possessions, sises sur les marches du duché.

La thèse est servie par un dossier d'affaire de qualité, dont la tenue s'étala sur plusieurs années, engageant plusieurs autorités et l'ensemble des textes juridiques de l'époque, et consignant les noms des bourgeois concernés, dans un langage plurilingue, et rapportant des idiomes juridiques employés. Elle s'impose par son ampleur (602 pages), dont le nombre tient de la transcription et de la traduction du procès (158 pages), d'un état des sources avec un relevé précis des fonds d'archives et d'une bibliographie exhaustive (70 pages) et d'un index des noms de personnes et de lieux, soigné (16 pages), ainsi que d'un ensemble de 6 cartes pour autant de pages (5 sont de la composition de l'auteur et de son épouse Gabrielle). Ce volume reprend en fait le modèle des *Cahiers lausannois d'Histoire médiévale* (CLHM) dont il se distingue par le format. Le reste est occupé par un plan étonnamment simple, soit une introduction de 123 pages et une conclusion de 26 pages. En fait, au lieu de se limiter à l'énoncé de sa démarche, contenu aux pages 12 à 15, l'auteur étend son introduction à une large présentation de la Savoie au nord du Léman, en particulier en Pays de Vaud, et à l'histoire d'Estavayer, dont de nombreuses pages auraient pu être résumées et dont des titres de chapitre (c'est une constante du livre) relèvent d'un langage ampoulé, tels que « La Savoie de l'Au-delà », « Pendant ce temps-là, en Savoie », « Du tempérament vaudois au début du XVe », « Des humeurs de la ville médiévale au début du XVe siècle ». Autant les éléments qui précèdent le procès sont utiles, autant des portions du chapitre « L'après-révolution », celles sur l'avenir des révoltes bourgeoisiales paraissent inutiles, tant les filiations entre les événements sont ténues, voire inexistantes. Il est dommage que le chapitre « Un complot, si oui, de qui ? » arrive au terme de la conclusion, alors qu'il aurait dû constituer une hypothèse de travail et traverser les rapports de connivence entre tous ces bourgeois cités aux pages 234-239 : Ramalet, Griset, Cantin, Maczon, Palleon, Delley, Dedelley, Pavillard, Font, Chaucy, Cabud, Favre, Oliver, Gadrel, Borguignon, Perrisset, Vaulery, Banquetaz, Catellan, Champion, Chastonay, Blanc, Bourgeois, Pelaton, Clavel, Girard, Clerc, Lambert, Berchiez, Duc, Gaschet, Combremont, Udry et tant d'autres noms du crû donnés au fil des procès-verbaux des auditions et dans cette « bande de papier » exhumée des Archives d'État de Turin, dressant la liste des prénoms et des noms des familles d'Estavayer, vers 1430. Néanmoins, cette publication offre de nombreuses originalités documentaires, des apports substantiels à la connaissance du passé savoyard du Pays de Vaud et à l'histoire régionale et locale dont on peut mesurer le pouls et le ressenti de ses habitants, plus spécifiquement de ses bourgeois en butte avec la noblesse.

Gilbert Coutaz

Denis Buchs, *La paroisse de Bulle-La Tour: une longue histoire*, Fribourg : Éditions La Sarine, 2017, 192 p.

Pour le lectorat de la *Revue historique vaudoise*, l'intérêt primordial de ce solide ouvrage réside dans le lien ancestral de la cité fribourgeoise de Bulle avec Lausanne et le Pays de Vaud. De fait, la ville actuelle de Bulle, récemment fusionnée avec la commune limitrophe de La Tour-de-Trême, a été tout au long du Moyen Âge vassale de l'évêque de Lausanne, son suzerain temporel.

« Il fait bon vivre sous la crosse » : ce proverbe médiéval exprime à souhait le climat des relations du prélat avec ses vassaux bullois. Or, comme le souligne Denis Buchs, Bulle fait partie des plus anciennes propriétés épiscopales. Pour sa part, l'évêque de Lausanne est le seigneur féodal le plus puissant du pays romand jusqu'au XIIIe siècle. Quant au Chapitre de la cathédrale de Lausanne, composé de 30 chanoines au XIIe siècle, il compte plusieurs membres de la famille noble des Bulle. Il n'est pas rare que des chanoines soient curés de la grande paroisse de Bulle. Résidant à Lausanne, ils délèguent la pastorale à un vicaire. Au XIIe siècle, Bulle est promue siège du décanat d'Ogoz, d'où son importance accrue durant tout le Moyen Âge.

En 1228, ce décanat compte vingt-huit paroisses. Quant aux doyens d'Ogoz, ils sont généralement chanoines du Chapitre de la cathédrale de Lausanne.

La Ville de Bulle doit ses remparts à l'évêque Boniface, plus tard canonisé. Pour sa part, Guillaume de Champvent, à la fin du XIIIe siècle, fait construire ou achever le puissant château de Bulle, orgueil de la cité aujourd'hui encore. C'est grâce à lui également que la ville jouit d'un plan régulier, d'une grandeur exceptionnelle pour l'époque, avec deux larges rues et quatre rangées parallèles de maisons, le tout reliant le château à l'église paroissiale pour former un ensemble architectural d'un seul tenant. Fait marquant, les relations entre les évêques et leurs sujets, dont ceux de Bulle, sont codifiées en 1368 sur la base des franchises de l'évêque Amédée (1145-1159). La Ville délègue ses représentants aux grandes assemblées de Lausanne, au cours desquelles évêques et sujets se jurent fidélité.

Un autre aspect des liens étroits et suivis qui se tissent au fil du temps entre Bulle et son suzerain lausannois est d'ordre économique : il s'agit notamment de l'instauration d'un marché dans la cité. Une longue rivalité oppose à ce sujet les évêques de Lausanne et les comtes de Gruyères, vassaux de la Savoie. Entre eux, les conflits armés ne sont pas rares. Ils se concluent généralement à l'avantage des évêques. C'est ainsi qu'en 1195-1196, le suzerain bullois obtient, probablement en vertu de ses droits comtaux, la suppression du nouveau marché qui vient de s'ouvrir en Ville de Gruyères, concurrençant celui de Bulle. L'enjeu, on le comprend, est le contrôle commercial de toute la région.

Jusque dans les années 1470, Bulle est une ville du Pays de Vaud : propriété de l'évêque, elle compte quelque 800 âmes ; elle est orientée vers le bassin lémanique et particulièrement vers la cité épiscopale de Lausanne. Éclatent les guerres de Bourgogne : le 16 janvier 1476, Bulle, soucieuse de sa sécurité, conclut un traité de combourgeoisie avec Fribourg, mais réserve les droits de l'évêque. Ce traité, comme le souligne Denis Buchs, marque un tournant dans la vie des Bullois : « Ils n'imaginent pas, écrit l'historien, que leurs petits-enfants deviendront sujets de Fribourg. D'ici là, ils resteront de bons sujets de l'évêque. »

Autre moment majeur dans l'histoire des relations entre Bulle et l'évêque : la Réforme. Berne, passé à la nouvelle foi et nouveau maître du Pays de Vaud, chasse le chef du diocèse et confisque ses possessions temporelles. Qu'advient-il de Bulle ? Sur conseil de l'exilé, elle se place sous la protection de la Ville de Fribourg, restée, elle, dans l'ancienne foi, mais également membre de la Confédération depuis 1481. Le statut de canton assure à la cité des Zaehringen souveraineté, sécurité et intégrité territoriale ; elle ne saurait subir le sort du Pays de Vaud.

Seulement voilà, Fribourg n'est que protectrice de Bulle et non pas sa suzeraine. D'ailleurs, l'évêque en fuite – Sébastien de Montfalcon a quitté secrètement Lausanne dans la nuit du 21 au 22 mars 1536 – n'a pas abandonné ses droits sur la cité gruérienne. Fribourg n'en a cure et, conjointement avec Berne, se partage sans scrupule les terres du Pays de Vaud, qu'il soit épiscopal ou savoyard. C'est ainsi que le territoire fribourgeois s'agrandit considérablement vers le sud et, après l'annexion du comté de Gruyères en 1555, atteint les limites qu'on lui connaît aujourd'hui. S'agissant de Bulle, elle tombe du rang de combourgeoise à celui de sujette de Leurs Excellences de Fribourg. Ses bourgeois ne l'admettront qu'à contrecœur et n'oublieront jamais leur suzerain épiscopal.

Georges Andrey

Bernard Andenmatten, Dave Lüthi, Jean-Claude Mühlethaler et Brigitte Pradervand, *Aymon de Montfalcon. Mécène, prince et évêque de Lausanne (1443-1517)*, Lausanne : Études de lettres, 2018, 333 p. (*Études de lettres*, 3-4, 308, 2018).

Cinq-cent ans après la mort de l'évêque Aymon de Montfalcon, les actes d'un colloque interdisciplinaire, organisé à l'Université de Lausanne à la fin de l'été 2017, lui rendent hommage et apportent des connaissances

nouvelles sur son intense activité culturelle et épiscopale. Ils ont donné lieu à un ouvrage mettant en lumière une personnalité hors du commun, aux multiples talents, découlant de son rôle de prince-évêque de Lausanne et prélat savoyard à celui d'ambassadeur du duc de Savoie, de constructeur et de mécène. Fin diplomate, il a fait l'intermédiaire entre la cour de Savoie et le roi de France et les Suisses. Il a aussi marqué l'histoire et le patrimoine architectural du Pays de Vaud.

Aymon de Montfalcon est un représentant caractéristique de l'élite française au passage du Moyen Âge à la Renaissance. Comme plus de 96 % des évêques du royaume de France sous Louis XII, il appartient à la noblesse. Originaire du Bugey, issu de la petite aristocratie, sa nomination, en 1491, sur le siège épiscopal lausannois, est un moment essentiel dans l'ascension d'une famille ambitieuse. Il y parvient grâce à la protection de la Maison de Savoie et en dépit de l'opposition du Chapitre de la cathédrale. Nommé à plus de 50 ans – ce qui est tardif – il reste en place durant vingt-six ans, un long épiscopat, caractéristique cependant de cette époque.

On situe sa naissance vraisemblablement en 1443. La première attestation d'Aymon connue à ce jour est celle de sa mention en tant que moine à l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey, une identité bénédictine à laquelle il restera attaché. Il poursuivra par la suite des études en droit canon et acquiert le titre de docteur, grade probablement obtenu à l'université d'Avignon.

Titulaire de nombreux « bénéfices » situés dans les limites du duché de Savoie, il devient prince d'Empire, dont un des droits régaliens fut celui d'être autorisé à battre monnaie. Prince-Evêque imbu de la dignité attachée à sa fonction, il fait preuve d'une raideur institutionnelle et de paternalisme autoritaire auprès de ses sujets. Bien qu'il ait des contacts répétés avec le Saint-Siège, il est difficile en l'état actuel des recherches, de cerner les préoccupations religieuses d'Aymon de Montfalcon. Contrairement à d'autres évêques, il ne réformera pas le clergé de son diocèse. Décidé à asseoir son autorité sur les terres lausannoises, ses relations avec les chanoines de la Cathédrale ou le Conseil de ville étaient plutôt conflictuelles.

Aymon de Montfalcon s'est révélé un homme influent en Europe et un fin négociateur. Bon orateur, il était rompu aux affaires diplomatiques et en connaissait tous les rouages, des usages de la cour au cérémonial des affaires juridiques. Son autorité diocésale s'étendant sur Berne, Fribourg et Soleure, il entretenait un rapport privilégié avec les Suisses, ce qui en fit un ambassadeur de Louis XII, en faveur du renouvellement des alliances avec la France. Mais c'est surtout pour la Maison de Savoie, notamment auprès des évêques de Sion, qu'il entreprit de nombreuses ambassades. Il fut un maillon essentiel de la diplomatie savoyarde, ayant été émissaire de la Cour de Savoie durant près d'une quarantaine d'années, à une époque où les ambassades n'étaient pas encore permanentes.

C'est également comme un constructeur novateur qu'Aymon de Montfalcon est connu aujourd'hui. À son entrée en fonction, il acheva la construction du couvent de Savigny et entreprit l'implantation controversée des carmes de Sainte-Catherine du Jorat et du couvent des franciscains observant de Morges. Pour affirmer sa puissance, il aurait voulu implanter un couvent à Lausanne, mais la présence des franciscains, soutenus par le Conseil de ville, l'en empêcha.

Aymon de Montfalcon possédait un goût prononcé pour l'Antiquité, les monuments et l'architecture. Il s'émerveille devant les ruines d'Avenches. Homme d'une très grande culture, nourri des œuvres antiques, mais aussi de celles de ses contemporains, il s'entoura des meilleurs artistes pour livrer à la postérité des œuvres que nous admirons encore aujourd'hui. Il vit l'époque charnière entre le Moyen Âge et les prémices de la Renaissance et apporte sa contribution humaniste à l'architecture de son époque.

Il entreprend de nombreux travaux dont les auteurs détaillent notamment ceux effectués sur la Cathédrale de Lausanne et ceux sur le Château Saint-Maire, sa résidence épiscopale.

Au tout début du XVIe siècle, de grands travaux de remaniement ont lieu sur le massif occidental de la cathédrale. Jusqu'alors, la travée la plus occidentale de la nef était traversée par un passage routier reliant la ville basse à la Cité-dessus. L'entrée principale était le portail peint au sud. Ces travaux ont amené à la situation observable de nos jours. Plusieurs chapelles ont vu le jour, dont celle dédiée à Saint-Maurice et

aux martyrs thébains, qui deviendra la chapelle funéraire d'Aymon de Montfalcon. C'est ainsi que le portail monumental que l'on peut admirer après avoir escaladé les Escaliers du marché a vu le jour.

L'évêque résidait au Château Saint-Maire, ancien palais épiscopal de Lausanne. Dans cette froide demeure, il fait de nombreux aménagements, une chambre confortable à l'étage, une cheminée monumentale au décor raffiné et un plafond peint à caissons, orné de fleurs aux couleurs chatoyantes. Il y fait même placer des étuves à l'arrière pour chauffer son bain. On y voit aussi partout ses initiales « A » et « M » entrelacées.

Témoins de sa culture et de son goût pour les arts, des fresques murales ornent les murs de cette austère demeure. Au premier étage, il fait décorer le corridor d'une série de figures allégoriques féminines. C'est à l'Antiquité qu'il doit sa devise *Si qua fata sinant* – si les destins le permettent – qui y figure en référence. Nouveaux pour la région lausannoise, des centaures, d'amples motifs en forme de branches avec des feuilles, ou des *putti*, ces petits angelots ailés chers aux Grecs et aux Latins, animent les murs de sa demeure.

Sur l'une des parois du couloir central figurent les *Douze Dames de Rhétorique*, un texte de George Chastelain, auteur à la cour de Bourgogne, qui détaille l'idéal poétique. En face, le *Bréviaire des nobles* illustre un poème d'Alain Chartier – lecture de chevet de l'élite européenne où s'exprime l'éthique aristocratique.

À droite de la fenêtre de la « salle des conférences » se trouve une fresque murale représentant la Jeunesse qui, emportée par un cheval fou, va s'écraser contre le rocher de Fortune.

Difficile de résumer – on ne peut le faire que succinctement – les nombreuses facettes de ce prince-évêque de Lausanne. L'ouvrage de Bernard Andenmatten, Dave Lüthi, Jean-Claude Mühlethaler et Brigitte Pradervand est donc fortement recommandé à toutes celles et ceux qui s'intéressent à ce personnage charismatique et surtout à cette époque charnière de l'histoire lausannoise, de sa cathédrale et de son château.

Sylviane Klein

Paul Delsalle, Gilles Docquier, Alain Marchandisse et Bertrand Schnerb (dir.), *Pour la singuliere affection qu'avons a luy – Études bourguignonnes offertes à Jean-Marie Cauchies*, Turnhout: Brepols, 2017, 570 p. (*Burgundica* XXIV).

Le départ à la retraite du professeur Jean-Marie Cauchies, professeur aux universités Saint-Louis de Bruxelles et catholique de Louvain, secrétaire général du Centre européen d'études bourguignonnes et membre de l'Académie royale de Belgique, a donné lieu à trois volumes de mélanges distincts, preuves d'une carrière universitaire et académique impressionnante et témoins du vaste champ de recherche de l'heureux jubilaire. Le présent ouvrage, publié dans la collection *Burgundica* dont il assure la direction, est composé de 45 communications. Précédés par une préface biographique, les différents articles, organisés par ordre alphabétique selon le nom des contributeurs, ont pour point commun le contexte historique dans lequel se sont inscrites les recherches du prof. Cauchies: les États de Bourgogne, entre les XIVe et XVIe siècles, sous les ducs de la Maison de Valois et leurs successeurs de la dynastie habsbourgeoise. Il serait vain de vouloir donner ici l'énumération de toutes les communications qui s'offrent au lecteur tant les thématiques sont abondantes: études biographiques, histoire militaire, relation entre le prince et les villes, histoire du droit et des institutions, etc. Nous proposons donc de traiter ici les publications liées plus étroitement à nos régions.

Bernard Demotz revient sur les relations entre le duché de Bourgogne et l'État savoyard. De par leur proximité géographique, les deux principautés entretiennent des relations accrues, dès le XIIIe siècle. Cette bonne entente se poursuit tout au long du bas Moyen Âge et voit même un certain interventionnisme du duc Philippe le Hardi lors de la minorité du jeune prince Amédée VIII de Savoie à la fin du XIVe siècle. C'est avec les guerres de Bourgogne qu'une rupture se manifeste. À la suite de l'attaque des Confédérés et aux défaites de Charles le Téméraire, entre 1476 et 1477, la duchesse Yolande choisit l'appui de son frère, le

roi de France Louis XI. Finalement, malgré quelques épisodes tendus, les relations burgundo-savoyardes sont caractérisées par une « longue coopération politique ».

Plusieurs études sont consacrées à l'établissement de biographies de personnages. Jacques Paviot décrit le parcours de Claude de La Palud, comte de La Roche (v. 1460-1517). Issu d'une famille bressane prestigieuse, il suit l'exemple de son grand-père François en effectuant une carrière militaire et politique auprès des souverains de Bourgogne. En reprenant les déboires de Vauthier, bâtard de Neuchâtel (v. 1364-1413), Jean-Daniel Morerod et Grégoire Oguey exposent l'hypothèse d'une instrumentalisation des revendications de Vauthier par les ducs de Bourgogne pour s'avancer sur les frontières des comtes de Neuchâtel. Enfin, Georges Bischoff nuance la réputation de félon prêtée à Jean IV de Chalon-Arlay, prince d'Orange, en analysant ses manœuvres de rapprochement successives auprès de Charles le Téméraire, Louis XI et Maximilien d'Autriche.

Le lecteur pourra trouver aussi plusieurs problématiques liées aux guerres de Bourgogne, plus spécifiquement à l'organisation des armées du duc Charles le Téméraire. Malgré les défaites de ce dernier, ses réformes militaires sont considérées comme un modèle précurseur. Quentin Verreycken expose les différentes ordonnances édictées par le duc de Bourgogne entre 1468 et 1476, dont la dernière est établie à Lausanne à la suite de la défaite de Grandson (1476). S'émancipant du modèle féodal, le duc Charles instaure des compagnies de gens d'armes permanentes, aux effectifs fixes et dans lesquelles dominent l'infanterie et l'artillerie. Toutefois, l'aspect le plus moderne de ces ordonnances consiste dans le règlement de la discipline. Michael Depreter analyse les tenants et aboutissants du siège de Nancy (1477) par le biais d'une étude intéressante et originale sur l'organisation et le déploiement de l'artillerie à poudre durant cet épisode. Finalement, Christophe Masson expose le discours de Jean de Haynin (1423-1495) et celui d'Olivier de La Marche (1426-1502) afin d'expliquer les raisons des défaites bourguignonnes. Moins qu'une tentative de falsification des événements, les auteurs bourguignons, tous deux gens de guerre, relèvent la nécessité face à la « Fortune » de maintenir la direction des troupes. Une retraite ordonnée permet la conservation des forces face à l'adversaire et devient digne de louanges ; elle est la preuve d'un esprit militaire de qualité.

Ces quelques exemples ne peuvent refléter la diversité des communications proposées dans ce volume, des sœurs soignantes du Tiers ordre du nord de la France aux assemblées d'États des Pays-Bas, en passant par la castellologie, le climat de la Franche-Comté ou encore les relations entre les ducs de Bourgogne et la ville de Poligny. En outre, un grand nombre d'articles proposent des éditions de sources venant compléter ce vaste recueil qui forme un bel hommage à l'historien spécialiste des dossiers bourguignons.

Florian Chamorel

José Vouillamoz, *Cépages suisses. Histoires et origines*, Lausanne : Favre, 2017, 159 p.

Il ne fait pas de doute que cet ouvrage s'imposera comme un incontournable auprès des amoureux du vin et des historiens. Il met de l'ordre dans la connaissance des cépages et dans les affirmations historiques. Généticien formé au profilage ADN des cépages, docteur en biologie, José Vouillamoz relève que le territoire suisse compte 250 cépages dont 168 appartiennent à des appellations d'origine contrôlée (AOC) sur une surface de 15 000 hectares (0,2 % de la surface mondiale), sans tenir compte des « hybrides producteurs directs, des cépages anecdotiques et des cépages à l'essai » (on serait alors à environ 300 cépages), ce qui fait de la Suisse le premier pays au monde par la diversité des cépages. Il considère que 80 peuvent être considérés comme indigènes, 59 sont des croisements récents par la main de l'homme et 21 sont des croisements spontanés au fil des siècles. Le plus grand nombre de cépages se rencontre dans les cantons de Zurich (85), Vaud (65), de Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Soleure (62) et du Valais (57) qui, lui, couvre la plus grande superficie viticole du pays.

L'auteur distingue trois catégories de cépages en Suisse : les *indigènes* (31 % pour 80 cépages) qui y sont vraisemblablement nés, les *traditionnels* (8,4 % ; 23), déjà présents avant 1900, et les *allogènes* 60 % ; 152), introduits après 1900 au moment de la reconstitution des vignobles, à la suite des ravages du phylloxéra.

Il dresse ensuite (cela constitue l'essentiel du livre) une fiche pour tous les cépages d'origine suisse, allant des plus anciens attestés à l'époque médiévale jusqu'aux plus récents. Chaque fiche d'identification est organisée selon les entrées suivantes : « En bref » ; « Principaux synonyme » ; « Origine historico-générique », soit les premières mentions historiques et découvertes grâce au test ADN ; « Étymologie » ; « Superficie en Suisse » ; « Vins », à savoir description du vin, des régions de production et des producteurs recommandés. Elle est enrichie d'une photographie de la grappe, d'une carte géographique qui fixe le lieu de son origine supputée et sa distribution actuelle et d'un arbre généalogique recensant les liens de parentés directes. Un tableau alphabétique, particulièrement explicite, et un index facilitent la consultation de tous les cépages et de leur répartition sur le territoire suisse.

L'évolution de l'encépagement en Suisse est intéressante à reproduire ici. Celui-ci est impossible à restituer à l'époque romaine, même si la vigne était vraisemblablement cultivée dans nos régions, avant l'arrivée des Romains. Les seuls noms de cépages qui nous sont parvenus avant la fin du Moyen Âge : « Elsener » ou « raisin d'Alsace » à rapprocher de l'« Elbing » ou au « Gouais Blanc », au XIIe siècle à Douanne (BE), l'« Humagne », la « Rèze » et un cépage rouge (peut-être le Rouge du Pays ?), en 1313 en Valais ; et le « Completer », en 1321, à Coire. De nouveaux cépages sont mentionnés entre le XVIe et le XVIIe siècle : en Valais, le Muscat, en 1536 ; le « Gouais Blanc » (sous le nom de « Gwäss ») et le « Blantschier » (vraisemblablement le « Gros Bourgogne ») en 1540, puis le « Salvagnin Blanc » en 1586 ; ils sont suivis, toujours en Valais, de l'« Arvine » en 1602, du « Rouge de Fully » ou « Durize ») en 1615 ; du « Lafnetscha » en 1627 ; de la « Diolle » en 1654 et de l'« Amigne » en 1686. Dans le canton voisin de Vaud, les appellations « Fendant Blanc », en 1612, dans le canton de Berne, le « Le Gouais Blanc », en 1639, qui se retrouve dans le canton de Vaud vers 1750, puis à Neuchâtel, en 1755, ainsi qu'à Genève. Le « Räuschling », mentionné antérieurement en Allemagne, se lit dans le canton de Schaffhouse en 1759, le « Himbertscha « en 1770 dans le Haut-Valais. Le Pinot Noir se rencontre, sous son nom local de Cortaillod, en 1766 dans le canton de Neuchâtel, et en 1775 dans le Pays de Vaud. Au Tessin, la « Bondala » est attestée dès 1785. Le « Gros Rouge qui correspond probablement à la « Mondeuse Noire » est un des cépages rouges les plus répandus de l'arc lémanique aux XVIIe et XIXe siècles. Du XIXe siècle au XXIe siècle, les cépages « Grosse Arvine » (1812), « Goron de Bovernier (1827) et « Rouge du Pays » (1878) sont attestés en Valais, alors que dans le canton de Lucerne, le « Schwarzer Erlenbacher » (1820) et le « Hitzkircher » (1846) dans le canton d'Argovie apparaissent. L'encépagement actuel de la Suisse est largement dominé par 5 cépages, dont un seul indigène : le « Chasselas ». Les quatre autres ont été introduits au fil des siècles, le « Pinot Noir » au XVIIe siècle, le « Gamay » au XIXe siècle, le « Merlot » et le « Müller-Thurgau » au XXe siècle. Les 21 cépages patrimoniaux couvrent 29,77 % de la surface viticole parmi lesquels le « Chasselas » est le cépage blanc le plus important avec 3838 hectares. Par comparaison, les autres cépages les plus étendus en termes de surfaces sont le « Müller-Thurgau » (4641,1 ha), le « Pinot Noir » (4207,5 ha), le « Gamay » (1340,8 ha) et le « Merlot » (1124,4 ha).

Gilbert Coutaz

Bernard Vauthier, *1000 ans de pêche en Suisse romande*, Lausanne : Favre ; Vaumarcus : Écomusée de la pêche et des poissons, 2018, 507 p.

Après avoir, parallèlement à une carrière d'enseignant, œuvré des décennies à une étude ethnologique et historique des fruits dans notre pays, Bernard Vauthier s'est intéressé de très près à un domaine tout aussi

multiple, celui de la pêche, et un travail considérable s'est concrétisé, en novembre 2018, par la parution d'une somme de 507 pages, la première synthèse sur cette matière et un livre de poids au divers sens de cette locution (2,9 kilos). Ce qui cependant allège visuellement ce beau volume, ce sont les nombreux illustrations, photographies et dessins tous d'excellente qualité et parfois de la main de l'auteur, ce qui nous rappelle plaisamment les très riches œuvres de Ric Berger sur le patrimoine architectural et archéologique vaudois.

Sous son titre spatio-temporel, ou historico-géographique si l'on préfère une qualification plus classiquement scolaire, cet ouvrage combine plusieurs trames de représentation des faits de pêche dans l'espace et dans le temps. S'agissant de l'espace (circonscrit dans la Suisse francophone plus l'autre rive lémanique) la trame aquatique est dominante, bien entendu, celle des lacs, rivières et étangs, représentés par plus d'un siècle d'excellentes images. La première double page montre en vue aérienne oblique les splendides méandres de l'Orbe entre Le Brassus et Le Chenit, rivière à la biodiversité hélas détruite par les rétentions d'eau en amont sur sa partie française – mais personne chez nous n'en parle et l'auteur ici n'évoque ce si beau cours d'eau au tracé encore préservé que sous l'angle des affermages anciens. Or, la décadence d'une des plus belles rivières romandes fait hélas douloureusement partie de l'histoire de la pêche dans notre pays, l'étude de celle-ci, comme le montre Bernard Vauthier dans tout son livre, étant indissociable des lieux et paysages enrichissant leur identité à travers l'imaginaire et les pratiques. Notons cependant que tous les éléments hydrographiques sont listés minutieusement, saisis aussi dans la quintessence de lieux au génie indéniable (le château de Thielle) et assortis de commentaires sur leur évolution, des canalisations aux actuelles renaturations comme celle de la Versoix, et sur les innombrables pollutions qui ont tué des secteurs considérables de nos rivières. Sur la toponymie aussi – plus exactement l'hydronymie : on apprend ainsi que le nom de la résurgente « Orbe » vient d'une racine celtique signifiant « frais » (le sait qui a nagé dans ses gorges en août et l'atteste la population pérenne des salmonidés, quand bien même elle a diminué pour d'autres motifs environnementaux) ou que le lac de Neuchâtel s'est appelé « lac d'Yverdon » de l'Antiquité au XVIIIe siècle.

S'articulent à cette trame aquatique les diverses strates des construits humains dont sont constamment examinées et documentées les connections avec le monde de l'eau et sa faune. Résultat de la démarche cumulative adoptée par Bernard Vauthier, un fourmillement de détails fascinants sur les savoirs techniques développés par les hommes en vue de filtrer les eaux de leur faune mystérieuse et quasi imperceptible pour le commun des mortels. Voilà d'ailleurs en quoi réside probablement la séduction exercée par la pêche, manière de transgression prométhéenne et « transclasse » (riches et pauvres, chacun à leur manière) à l'égard des énigmes de l'hydrosphère en ses opaques profondeurs ou ses étendues miroitantes. Ce que suggère Jacques-Étienne Bovard, préfacier de haut vol commentant le poisson, rêve du pêcheur, fugace, mais «… tout à coup là, nombreux, énorme, miraculeux, tantôt ici, soudain disparu, semblant obéir à des lois, puis n'y obéissant plus, il défie la connaissance tranquille et par là fouette l'imagination ». Le miraculeux, l'onirique est parfois soutenu par la foi religieuse, ses chapelles, comme celle de Rivaz à Estavayer, ou ses figures, comme celles de Saint Pierre, « patron des pêcheurs et patron de la ville de Genève » et Saint André, pêcheur comme lui.

Les systèmes et structures conçus dans le but d'organiser l'exploitation du potentiel abondant de nos eaux, sur le plan du droit comme de l'outillage concret – l'un régissant l'autre –, sont recensés, décrits et expliqués soigneusement par l'auteur dans de nombreuses contrées du pays romand et selon les divers pointages chronologiques que lui ont permis les sources (écrites, orales ou objets) accessibles. Quant au droit, ce sont les diverses modalités d'amodiation des cours d'eau ou les législations locales parfois pittoresquement énoncées : à Goumois, sur le Doubs, en 1478 des franchises autorisent les habitants à pêcher « à la ligne sans recueilloir (épuisette) et à la main sans se mouiller la tête ». Règles et techniques convergent dans l'outillage : ainsi sont établies les pêcheries (droit et installation matérielle : piscaires, piscines) du Rhône chablaisien, ainsi fonctionnent les vanels sur le Rhône, les nansoirs à Lavey et les poissines de l'Orbe (mais attention ! Lever les engins des poissines du prince, en 1571, est sanctionné par un poing coupé). Et aussi, dans un autre rêve, les cadres à enrouler la ligne que les gamins de la plaine de l'Orbe récupéraient de leurs ardoises scolaires…

L'absence de cartes hydrographiques de l'Office fédéral de la topographie à petite ou moyenne échelle un peu regrettable est en partie compensée par quelques belles cartes anciennes : le Léman vu du nord en 1588, le Rhône mitoyen en 1634, les lacs subjurassiens en 1868, le Doubs amont en 1663 où les « pêches », les secteurs amodiés par les seigneurs locaux moyennant ravitaillement en poissons, sont délimitées (Pesche du Passage à Monsieur, près de la Chaux-de-Fonds, à Maison-Monsieur).

Tout ceci donne à voir une dimension de l'exploitation de la nature par l'homme dont on a peut-être oublié aujourd'hui l'importance déterminante dans la vie matérielle et sociale des siècles qui nous précèdent. Dans l'espace géographique et hydrographique apparaît, au fur et à mesure que progresse le lecteur, un complexe réseau (pour employer une image proche de cet objet traversant du livre qu'est le filet sous toutes ses variantes et dénominations) de la socialité pêcheuse : figures de solitaires évoquant parfois, au tournant du XXe siècle, des personnages sortis de Ramuz, familles comme on n'en fait plus (les Arm de Sauges, huit fils pêcheurs et cinq filles), confréries de pêcheurs amateurs (Genève : des Tanneurs des années 1920 au Geneva Street Fishing promouvant sous cette étiquette un peu hip-hop la pêche urbaine au XXIe siècle) ou professionnels au niveau romand. S'y lisent aussi les rapports de pouvoir autour de cet enjeu nutritionnel et marchand que représentaient les poissons d'une rivière ou d'un lac, avec leur hiérarchie propre – quantitative et qualitative – des plus nombreux et moins agréables à consommer aux plus rares et raffinés, et ce genre de spécification plaisante : alors considérée comme moins excitante que la viande, la chair du poisson est au Moyen Âge prévue « au menu des repas servis lors des délibérations judiciaires ».

Quant à l'inscription dans la durée, qui donne d'ailleurs titulairement le ton de l'ouvrage (1000 ans…), pas de chronologie formelle, mais une série de plongées rétrospectives sur la vie des eaux et des hommes en Romandie avec des zooms plus ou moins détaillés en fonction de la documentation trouvée : notre univers halieutique prend ainsi forme, vie et sens. Pour le passionné, pour le chercheur qui ont besoin de références de départ (vaste appareil de notes), d'un lexique pointu (glossaire trapu et délectable en fin d'*opus*), ou tout simplement pour qui s'interroge sur nos rapports à la nature dans la diachronie, leurs configurations sociales et matérielles successives, cet ouvrage est particulièrement bienvenu et précieux.

Bernard Demont

Olivier Pavillon, *Des Suisses au cœur de la traite négrière. De Marseille à l'Ile-de-France, d'Amsterdam aux Guyanes (1770-1840)*, Lausanne : Antipodes, 2017, 159 p.

L'implication de la Suisse ou plutôt de Suisses dans la traite négrière est une thématique qui a retenu l'attention des spécialistes depuis longtemps. Ces recherches ont connu un renouveau certain depuis quelques années grâce à des travaux critiques qui ont exploré plus en détail ce phénomène sous des angles inédits. Elles ont rappelé le rôle joué par des individus, des entreprises ou des capitaux helvétiques. En Suisse romande, l'ouvrage de Thomas David, Bouda Etemad et Jannick Maria Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, paru chez Antipodes en 2005, constitue le principal jalon de ce courant historiographique. Ce volume offre à la fois une synthèse sur la longue période de sur cette thématique, fondée sur des documents d'archives et des travaux récents, tout en offrant des pistes pour des recherches futures. Toute une série de travaux d'Olivier Pavillon s'inscrivent dans cette perspective, qu'il s'agisse d'études de cas, comme l'ouvrage dont il est question ici, ou de l'édition et du commentaire de sources. L'auteur a ainsi notamment collaboré à la publication de lettres du planteur morgien Marc Warnery ou d'écrits de l'ingénieur avenchois Jean-Samuel Guisan.

Les trois études réunies dans ce volume saisissent le phénomène de la traite négrière par trois analyses de cas répartie sur une chronologie étendue (plus de septante ans) et sur trois espaces géographiques (l'Ile de France actuellement Île Maurice, Marseille et Guyane néerlandaise (actuellement Suriname) ; tout cela

permet de rendre la thématique dans sa diversité. Le premier texte est inédit, les deux suivants sont parus dans la *Revue historique vaudoise* et la *Revue historique neuchâteloise* en 2004 et 2013. Malgré une éclairante préface d'Olivier Grenouilleau, spécialiste français de l'histoire de l'esclavage, et une solide postface de Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises, qui soulignent l'originalité de la démarche d'Olivier Pavillon, quelques éléments de liaison entre les contributions auraient sans doute permis de renforcer les conclusions de ces minutieuses analyses et de les relier à l'histoire plus globale de la traite négrière et de la participation suisse à l'exploitation des colonies.

L'originalité et la force de ces travaux reposent à la fois à leur objet et la méthode de l'auteur. Malgré l'évocation de profils hétérogènes, il se concentre sur des « seconds couteaux » (expression dénuée de jugement moral), soit des acteurs des différents échelons du négoce colonial, qui, sans avoir joué un rôle décisif et de premier plan, ont pris une part active dans son développement. Tous recherchaient dans le commerce transatlantique (comme planteurs, négociants ou investisseurs) un moyen de faire fortune et de s'élever socialement. Ils ont globalement réussi leur pari, malgré quelques échecs retentissants. Ces destins individuels sont examinés de manière très (parfois trop) détaillée en raison de l'existence de riches fonds d'archives, contenant notamment d'abondantes correspondances (quantitativement et qualitativement). Ces archives, après avoir été pieusement conservées par les descendants, sont arrivées dans des institutions publiques (Archives cantonales vaudoises pour les fonds des familles Larguier des Bancels et Roguin et Archives de la vie ordinaire pour le fonds Alfred Berthoud). La démarche d'Olivier Pavillon illustre de ce point de vue, comme l'a souligné Gilbert Coutaz, l'importance des fonds de famille pour la connaissance historique et sonne comme un plaidoyer pour leur mise à disposition des chercheurs.

La première étude (inédite) suit plusieurs membres de la famille Larguier des Bancels de leur berceau cévenol à la Suisse romande (Genève et Vaud), en passant par l'Ile de France, long épisode au centre de l'attention. Olivier Pavillon détaille avec un grand soin les pérégrinations de plusieurs d'entre eux à la recherche de bonne fortune et pour échapper aux persécutions religieuses. L'épisode colonial débute avec François III (1731-1790), qui débarque en 1771 à l'Ile de France, rejoint en 1783 par son frère cadet, Pierre-Frédéric (1736-1811). L'auteur retrace le parcours étonnant de ce dernier, qui avait dû quitter précipitamment Lausanne dans des circonstances rocambolesques. Après des succès variés dans le commerce, y compris d'esclaves, les Larguier des Bancels diversifient leurs affaires en investissant dans des plantations. L'aîné laisse à son décès 61 noirs, décrits soigneusement, y compris leur valeur marchande, dans son testament (le document est reproduit aux pp. 86-88). Son cadet et ses descendants restent sur l'île, où ils font face aux aléas de la météo et à ceux de la politique. Alors que la Révolution avait été plutôt favorablement accueillie, l'abolition de la traite votée par la Convention en 1794 est violemment refusée par l'assemblée coloniale. Les Larguier des Bancels, qui craignent ses conséquences pour la prospérité de leurs plantations, s'y opposent fermement. Les lettres échangées par les différents membres de la famille montrent les craintes que fait peser cette perspective sur leurs affaires. Elle intervient finalement en 1832 lorsque les autorités britanniques (l'île avait cessé d'être française en 1810) prennent la décision de mettre fin à la traite. Sophie-Andrienne Martinet, fille de Pierre-Frédéric et veuve depuis 1816, liquide les possessions familiales à la fin des années 1830, puis se retire avec sa fille à Moudon en 1837, laquelle repartira pour l'île quelques années plus tard.

La deuxième étude s'intéresse à la société D'Illens, van Berchem, Roguin et Cie. Installée à Marseille, cette maison est brièvement active dans la traite négrière entre 1790 et 1791, à travers l'investissement de capitaux. Sans être centrale pour la société, l'armement de telles expéditions est une source de revenus importants. Au-delà de l'analyse des activités de cette entreprise, mise en relation avec d'autres maisons de commerce tenues par des Suisses et/ou des protestants, cette étude se concentre sur ses trois animateurs : Louis d'Illens, Jacob van Berchem et Augustin Roguin. Vaudois et apparentés (les deux premiers sont beaux-frères et oncles du troisième), ils sont des représentants typiques du « capitalisme relationnel », mode de fonctionnement très présent dans le négoce transatlantique. L'épisode marseillais ne constitue qu'une étape dans leurs parcours : alors que le premier meurt insolvable en 1819, les deux derniers poursuivent une

carrière couronnée de succès dans la banque à Paris et dans le jeune canton de Vaud (Roguin sera syndic d'Yverdon de 1815 à 1824).

La dernière étude est centrée sur le destin du Neuchâtelois Alfred Berthout. Débarqué en Guyane néerlandaise pour des raisons inconnues en 1828, il parvient rapidement à une certaine aisance comme commerçant, puis comme planteur. Il se marie en 1832 avec la fille d'un important administrateur colonial, alliance qui permet sans doute à Berthout de renforcer ses assises financières lors d'une période délicate. Dès 1835, il confie ses affaires à des gérants sur place en vue d'un retour en Suisse. Tout en bénéficiant de relais efficaces à Amsterdam et dans la colonie, Berthoud cherche à céder ses biens en Guyane en 1839. La perspective d'une abolition prochaine de l'esclavage dans les colonies néerlandaises (elle n'interviendra qu'en 1863) explique sans doute cette décision. L'essentiel de ses investissements guyanais est liquidé en 1841, opération qui avait requis sa présence sur place. Tout en se montrant préoccupé du sort de ses esclaves à certaines occasions, Berthoud n'a tout de même pas été jusqu'à songer à les libérer…

Ces trois études d'Olivier Pavillon contribuent à une meilleure connaissance de la présence suisse dans les colonies et de leur implication aux différents échelons de la traite négrière. En centrant le propos sur des individus appartenant à la masse des acteurs secondaires qui ont fait vivre le système colonial dans lequel ils avaient placé de grands espoirs (souvent déçus) de fortune, l'auteur permet de saisir plus finement les mécanismes de ce phénomène qui dépasse de loin ces quelques destins individuels. Un tel résultat repose pour une bonne part sur la qualité des sources, dans ce cas en majorité des correspondances, que l'auteur a su valoriser avec un grand soin. L'exploitation minutieuse d'une telle documentation donne des résultats très intéressants et ouvre des perspectives pour de futures recherches.

Nicolas Gex

Rossella Baldi, Valérie Kobi, France Terrier (dir.), *Yverdon et son Musée. 250 ans d'histoire*, Gollion : Infolio, 2018, 176 p.

Relater les origines du Musée d'Yverdon amène à brosser un portrait de la bonne société yverdonnoise de la seconde moitié du XVIIIe siècle. À une époque où la culture englobe aussi bien les sciences et la géographie que la littérature et les beaux-arts, dans une ville relativement petite, une seule institution pouvait aisément regrouper les différentes disciplines et répondre aux intérêts du public. Cette institution prend la forme, en 1763, d'une bibliothèque publique – la première du Pays de Vaud – à laquelle se joignent l'année suivante quelques objets d'histoire naturelle.

À l'origine de cette initiative se trouve la Société économique d'Yverdon fondée en 1761 comme filiale de celle de Berne. Précisons que le premier directeur était le bailli Victor de Gingins, bien connu pour son activité littéraire, et non Louis-Emmanuel Bourgeois, assesseur baillival. Ces sociétés savantes se préoccupaient prioritairement de favoriser le développement de l'agriculture et de l'industrie. C'est dans ce but que ses membres achètent les premiers livres. L'idée d'ouvrir la bibliothèque plus largement au public se concrétise en 1763. Une souscription permet de récolter des dons en argent et en livres. Bien que qualifiée de publique, la bibliothèque est dans les faits réservée à une élite, vu le prix élevé de la souscription. La collection d'ouvrages se diversifie, mais reste dans le domaine de la littérature savante. Cette évolution s'accentue après que le gouvernement bernois décide d'interdire les Sociétés économiques par crainte des idées réformatrices et de l'esprit critique qui risquaient de s'y développer. Celle d'Yverdon devient la Société littéraire en 1773.

Parmi les principaux donateurs de la bibliothèque figure Élie Bertrand, qui était déjà à l'origine de la Société économique de 1761. Premier pasteur à Berne, celui-ci avait été nommé secrétaire francophone de la Société économique de Berne. Ses recherches sur la géologie et les fossiles lui avaient procuré une renommée

internationale. Les autres contributions reflètent la vie culturelle intense d'une ville ouverte sur l'étranger grâce au tourisme thermal, au développement du commerce et à la carrière internationale de certains de ses bourgeois. C'est là que s'établit, en 1762, l'imprimeur de Felice.

En 1764, c'est Élie Bertrand également qui donne les premiers objets extraits de sa riche collection de sciences naturelles qui seront joints à la bibliothèque. La collection de « Curiosités » qui se constitue dès lors résulte de dons très divers faits par l'élite locale : le capitaine Jean-Rodolphe-David de Treytorrens qui possède comme Bertrand sa propre collection privée, l'architecte Béat de Hennezel, le général Frédéric Haldimand, gouverneur de la province de Québec et fondateur dans cette ville de la première bibliothèque canadienne, Jacob Duthon ayant séjourné douze ans à Bornéo… Elle se compose aussi bien d'objets techniques et ethnologiques que de fossiles et de coquillages, à quoi s'ajoutent des médailles et de rares trouvailles archéologiques locales.

En 1797, le legs de l'ensemble de la collection scientifique d'Élie Bertrand marque un tournant dans l'histoire de l'institution. Le local occupé par la bibliothèque au 2e étage de l'Hôtel de ville depuis 1773 devient trop exigu pour abriter également les objets. Ce n'est qu'en 1827, après le départ de l'Institut Pestalozzi qui s'était installé au château en 1804, que la commune peut mettre à disposition des locaux dans l'ancienne forteresse savoyarde. La collection d'objets devait dès lors avoir une salle à part. Elle prend le nom de Musée, mais son aménagement par le baron Roger de Guimps, membre de la Direction de la bibliothèque, dure jusqu'en 1834. Le règlement élaboré par de Guimps et adopté en 1840 fixe les devoirs du directeur et de la Commission du Musée, qui restent soumis au Comité de la Bibliothèque.

La seconde partie de l'ouvrage retrace l'évolution du musée de 1840 à 2001. Cette évolution montre à la fois des caractéristiques communes aux autres musées locaux et des particularités. Parmi les points communs, citons le fait qu'il s'agit d'une initiative privée soutenue progressivement par la Commune sur le plan financier et de la mise à disposition de locaux. Même si le conservateur a un statut d'employé modestement rétribué depuis 1901, des périodes de semi-léthargie alternent avec d'autres beaucoup plus dynamiques portées par des personnalités passionnées et très engagées : l'instituteur Louis Rochat, directeur entre 1848 et 1882, l'architecte-ingénieur John Landry, secrétaire de la Société de la Bibliothèque dès 1878 puis président de la Société du Musée jusqu'en 1926, Paul Jomini, maître de sciences naturelles nommé conservateur de l'ensemble des collections en 1901, puis Alfred Lecoultre responsable de la section historique depuis que celle-ci a été détachée des sciences naturelles en 1913…

Au début du XXe siècle, comme dans d'autres villes vaudoises, l'intérêt pour l'histoire locale et le patrimoine s'accentue. Le Comité du Musée créé en 1901 décide de renforcer la section historique en faisant un appel auprès de la population pour récolter des objets et des images du passé. La Société du Musée, indépendante de la Bibliothèque, est constituée en 1904. Elle s'intitule en 1923 la Société du Musée et Vieil Yverdon.

La principale particularité du Musée d'Yverdon par rapport aux autres musées locaux réside dans l'importance que prennent les collections archéologiques dès la seconde moitié du XIXe siècle. Le Musée et son conservateur sont en effet impliqués dans les nombreuses fouilles effectuées sur les sites palafittiques du lac de Neuchâtel, puis dans celles du *castrum* d'Yverdon dès 1902. En tant qu'institution privée, le Musée doit se positionner à la fois par rapport à la Commune et au Musée cantonal qui revendique la possession des objets les plus remarquables. Ce statut particulier perdure aujourd'hui puisque le Musée d'Yverdon et région (reconnu par le canton en 1959) dépend depuis 2001 de la Fondation du Musée d'Yverdon-les-Bains et non des pouvoirs publics comme les autres musées d'archéologie, qu'ils soient cantonaux ou « reconnus » (Lausanne-Vidy et Nyon).

C'est l'évolution aboutissant à la création de cette Fondation que retracent les deux derniers chapitres couvrant la seconde moitié du XXe siècle. L'accroissement considérable des objets, des responsabilités de conservation, des manifestations publiques et des bénévoles souvent qualifiés impliqués dans ces différents domaines rend la gestion problématique. Après avoir engagé en 1975 une préparatrice à temps partiel pour les expositions, c'est en 1992 seulement que l'on fait appel à une archéologue professionnelle pour assumer

les tâches de conservation puis aussi de direction de l'institution. Cette structure sera consolidée notamment par la création de la Fondation du Musée et de l'Association des Amis du Musée en 1999-2001.

Au terme de cet historique, on ne peut qu'être impressionné par le nombre de personnes qui se sont engagées au fils des siècles pour que le projet amorcé en 1764 se développe. Si le bénévolat a clairement montré ses limites, surtout dans la seconde moitié du XXe siècle, il restera sans doute une composante utile aux côtés de l'indispensable professionnalisation de l'institution.

Notons en conclusion que le second volume rassemblant 250 objets emblématiques des collections du musée est annoncé pour l'automne 2019 chez le même éditeur.

Monique Fontannaz

Pierre Streit, *La Révolution vaudoise en 24 histoires*, Bière: Cabédita, 2018, 120 p.

Que s'est-il passé ce fameux 24 janvier 1798 à Lausanne? Depuis une vingtaine d'années, notamment sous l'impulsion de François Jequier, l'historiographie a accompli des progrès considérables et a pu restituer l'événement dans toute son épaisseur historique. Le bicentenaire de la « libération » du canton Vaud avait électrisé une mémoire qui s'était un peu assoupie depuis les travaux précurseurs de Jean-Charles Biaudet et de son équipe. Des synthèses ont pu être dressées dont la dernière en date est celle de Philippe Bastide publiée en 2015 dans l'ouvrage *Histoire vaudoise* que le soussigné a eu l'honneur de diriger.

Alors était-il nécessaire de revenir sur un pan de notre histoire cantonale désormais nettement mieux connu? L'intérêt du petit ouvrage de Pierre Streit est ailleurs. Au fil des dix conférences qu'il a prononcées ces dernières années lors du « 24 Janvier» de la Société vaudoise des officiers, dont il est du reste l'historien, il propose une nouvelle visite des événements qui ont provoqué ou rythmé cette fameuse journée, saisis dans leur temps court et limités à notre aire géographique vaudoise. En même temps, il esquisse une mise en contexte qui rappelle combien l'« acte » vaudois de cette année-là s'inscrit dans un jeu géopolitique plus vaste, dont Bonaparte figure comme l'une des étoiles montantes.

Agrémentées d'un certain nombre de chroniques inédites, les dix conférences de Pierre Streit interrogent aussi cette époque à travers de nouvelles questions: on sait depuis longtemps que la « révolution » n'a pas déclenché un enthousiasme unanimement partagé dans tout le canton, mais n'aurait-elle été que le fruit de la passion républicaine de quelques « enragés »? Quelle fut la part de Bonaparte dans les décisions relatives au destin de la République helvétique en train d'être dessinée? Il est établi que le futur empereur n'a fait que traverser la Suisse durant cette période, mais le Directoire pouvait-il prendre l'initiative sans l'aval de celui que tout le monde redoutait déjà?

Dans son honorable souci de cerner l'événement sous un regard critique, afin de laisser le moins d'espace possible à la légende, l'auteur souligne à juste titre la déception qui s'est emparée des Vaudois face aux exactions commises par les « libérateurs ». Une humeur maussade se répand en effet et la question d'un retour des Vaudois dans le giron n'est plus jugée infamante alors que la République ne cesse de se déliter. Jouant volontiers sur sa double origine, vaudoise et bernoise, l'auteur répète à l'envi l'attachement des Vaudois envers leurs anciens maîtres: mais, et ce sera notre clin d'œil, n'en fait-il pas parfois un peu trop?

La lecture de l'ouvrage minutieux et intéressant de Pierre Streit laisse affleurer l'impression que la révolution n'aurait été qu'un fantasme entretenu obsessionnellement par une cohorte de Vaudois exilés à Paris et déconnectés du pays « réel »… Où les « patriotes » qui se pressent aux banquets des Jordils ou de Rolle ont-ils disparu? Les arbres de la liberté n'obéiraient-ils qu'à une stupéfiante mutation génétique qui aurait frappé le monde végétal? Les Vaudois étaient plus humiliés qu'opprimés, rappelle Philippe Bastide: justement, ce

sentiment frappa plus durement qu'une « banale » domination de hobereaux perclus dans les rites de l'Ancien Régime… Heureusement, la seconde partie du livre nuance quelque peu les affirmations de la première. Ces quelques questions n'avaient pour but que de montrer que la révolution vaudoise peut encore faire l'objet de débat et on peut remercier l'auteur de l'avoir alimenté de façon fort stimulante.

Olivier Meuwly

Étienne Hofmann, *La mission de Henri Monod à Paris en 1804. Contribution à l'histoire des relations franco-suisses au début de la Médiation*, Genève : Slatkine, 2017, 573 p. (*Travaux sur la Suisse des Lumières*, 19)

Ce fort volume est de ceux qui offrent au lecteur bien davantage que n'annonce leur titre. Étienne Hofmann revient comme jeune retraité sur une affaire qui l'avait intrigué au début de sa carrière de chercheur. En 1972, il avait été chargé d'établir un inventaire détaillé de lettres et pièces relatives à la mission évoquée dans l'ouvrage présenté. Or, la documentation ainsi bien identifiée était restée quasi inexploitée jusqu'à présent.

L'ouvrage présenté ne se contente pas d'y remédier. Certes les travaux évoquant Henri Monod (1753-1833) dans des périodes-clés pour notre canton comme 1798, 1802-1803, 1813-1815, voire 1830, ne manquent pas. En revanche, aucune biographie détaillée de ce « père de la Patrie » n'existe à ce jour. Étienne Hofmann se défend d'avoir cherché à combler cette lacune ou à refaire « une énième notice biographique ». Après un rappel du contexte historique général, il consacre néanmoins tout son deuxième chapitre (pp. 39-100) à la personnalité de Monod et à son rôle politique, de la Révolution à 1804.

Le troisième chapitre (pp. 101-211) est consacré spécifiquement à la mission parisienne de 1804. Ayant démissionné du gouvernement vaudois à la fin de 1803, Monod prétend alors n'aspirer qu'à redevenir un simple particulier. Cependant, depuis que le poste « tournant » de Landammann est passé du Fribourgeois Louis d'Affry au Bernois Nicolas-Rodolphe de Watteville, les relations du canton de Vaud avec les autorités fédérales et le canton de Berne sont très tendues sur plusieurs questions : les Vaudois s'opposent presque seuls à des velléités de créer une organisation militaire centrale permanente non prévue par l'Acte de Médiation. Ils font aussi l'objet devant la Diète de réclamations concernant les lods ou lauds, soit une sorte de droit de mutation d'origine féodale, qu'un décret de la République helvétique du 22 septembre 1802, sur lequel le Petit Conseil n'entend pas revenir, avait déclarés abolis (comme les dîmes et cens, mais au contraire de ceux-ci sans compensation). Enfin, les Vaudois s'estiment maltraités dans le cadre de la liquidation des dettes de la République helvétique et du sort de fonds placés avant 1798 par le gouvernement bernois à l'étranger.

Or, au début de juillet 1804, Louis d'Affry part brusquement pour la capitale française. Le Petit Conseil charge alors informellement Monod, qui connaissait bien celle-ci pour y avoir vécu en 1801-1802, d'aller y combattre le cas échéant d'éventuelles menées de l'ancien Landamman contraires aux intérêts vaudois. Ce séjour à Paris va durer de fin juillet à mi-septembre 1804. Monod n'y rencontre pas Napoléon, parti pour Boulogne, mais divers responsables politiques. Il tente de faire valoir le point de vue vaudois sur les questions mentionnées ci-dessus ainsi que sur divers problèmes mineurs.

Il est difficile de mesurer l'efficacité de ces démarches de Monod. Celui-ci n'est pas mal reçu, mais, faute de rôle officiel, doit souvent se contenter de bonnes paroles. Sur la question de l'organisation militaire cependant, Napoléon condamnera clairement les tentatives en cours de centralisation allant au-delà de l'Acte de Médiation. En revanche, l'empereur n'interviendra pas personnellement sur la question de la liquidation de la dette et des placements à l'étranger antérieurs à 1798, ni d'ailleurs sur celle des lods. Des appuis en faveur des thèses vaudoises obtenus par Monod au sein de l'administration française ont néanmoins peut-

être contribué à ce que la première reste alors pendante (un règlement final n'interviendra qu'après la fin du régime de la Médiation, sur des bases imposées par les puissances et prévoyant un retour du capital exclusivement aux cantons de Berne et de Zurich, seuls les intérêts courus étant affectés au règlement du solde restant à payer de la « dette helvétique »). De même, le soutien français aida peut-être à prévenir que la Diète prenne alors des positions défavorables aux Vaudois dans l'affaire de la suppression des lods sans indemnité (elle aussi finalement liquidée seulement sous la Restauration).

Étienne Hofmann reprend finalement ces deux dernières questions, sans plus se limiter à l'intervention de Monod. Il établit notamment un historique détaillé des débats politiques autour du rachat des lods en Pays de Vaud, de la révolution de 1798 à 1818 où, après des dédommagements partiels aux anciens ayants-droit imposés par le Congrès de Vienne, la Diète décide de ne pas entrer en matière sur d'ultimes plaintes à cet égard des anciens propriétaires vaudois. Cette question complexe ne se confond que partiellement avec celle de la liquidation des autres droits d'origine féodale comme les cens et dîmes, dont le caractère rachetable n'est plus guère contesté après 1802.

Comme le montre le sous-titre du long chapitre IV (« Les plaintes des possesseurs de droits de lauds dans le canton de Vaud ; le combat de Karl-Rudolf Kirchberger », pp. 23-341), Étienne Hofmann s'intéresse ce faisant aux innombrables démarches de l'aristocrate bernois Karl-Rudolf Kirchberger (1766-1819). La famille de ce dernier détenait jusqu'en 1798 d'importants droits féodaux à La Côte : son père, prénommé aussi Karl-Rudolf (1739-1808), avait été jusqu'à la Révolution baron de Rolle et Mont-le-Vieux et membre de l'administration bernoise (Il a encore joué un petit rôle politique à Berne après 1798 et est connu notamment pour avoir loué en 1804 à Pestalozzi l'ancien couvent à Münchenbuchsee où celui-ci installa brièvement son institut avant de le transférer à Yverdon). Les démarches et pétitions qu'évoque Etienne Hofmann sont souvent signées Kirchberger de Mont, sans qu'il soit d'ailleurs facile de savoir si, avant 1808, il s'agit du père ou du fils. Presque ignoré des historiens contemporains (Rudolf von Fischer, « Karl Rudolf Kirchberger im Pfeffelschen Institut zu Colmar », in *Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern*, 39, 1947, *Festgabe seinem Präsidenten Prof. Dr Richard Feller*, pp. 85 et ss, a cependant publié les lettres qu'il a échangées adolescent avec son père et son grand-père pendant un séjour de 1779 à 1882 dans un institut à Colmar). Dans ses réclamations, Karl-Rudolf Kirchberger junior témoignera d'une obstination sans doute pour beaucoup dans les dédommagements que les puissances obligeront finalement le canton de Vaud à verser aux titulaires de lods dépossédés.

Enfin un cinquième chapitre (pp. 3 à 3-467), reprend en détail la question de la liquidation des dettes de la République helvétique et du sort des fonds publics placés hors de Suisse avant 1798. On sait que les gouvernements d'Ancien Régime bernois et zurichois avaient fait d'importants placements financiers notamment en Angleterre, gelés depuis en raison de la guerre en Europe et des changements politiques en Suisse. La brève période sans guerre qui se dessinait au moment de la Consulta (La Grande-Bretagne sera en paix, pour à peine un an, avec la France à partir du traité d'Amiens en mai 1802) permettait d'envisager une récupération effective. En même temps, il fallait régler les nombreuses dettes (arriérés de salaires, fournitures impayées, etc.) du gouvernement central de la République helvétique que l'Acte de Médiation s'apprêtait à dissoudre. Aussi selon celui-ci les prédits fonds étrangers devaient-ils servir d'abord à solder ces dettes, qu'une commission spéciale était chargée d'arrêter (en vérifiant les prétentions annoncées, évidemment parfois fantaisistes ou exagérées) ainsi qu'à verser aux villes capitales des anciens cantons-villes, dont Berne, des « dotations » reconstituant leur capacité financière mise à mal par diverses mesures de la République helvétique. Une fois ces montants acquittés, le surplus des anciens fonds bernois devait être réparti entre les cantons de Berne, d'Argovie et de Vaud. Étienne Hofmann retrace en détail l'activité de la commission précitée, souvent de parti pris en faveur de l'ancienne aristocratie. Il montre aussi que, faute de présentation au remboursement des titres de créance concernés avant la reprise des hostilités en Europe en mai 1803, la récupération effective des créances contre des débiteurs anglais ne put intervenir avant la chute de Napoléon. Le règlement se fit alors sur des bases différentes, imposées par les puissances au congrès de Vienne et prévoyant un retour du capital exclusivement aux cantons de Berne et de Zurich, seuls les intérêts courus étant affectés au règlement du solde restant à payer de la « dette helvétique ».

Rédigé d'une plume allègre, mais avec une grande précision scientifique et un important appareil de notes et d'annexes, l'ouvrage présenté ici enrichit beaucoup nos connaissances s'agissant d'un pan de la vie et la carrière de Monod, mais aussi de nombreuses questions politiques et juridiques relatives aux premières années de Vaud comme canton confédéré. *Last but non least*, il comprend une riche bibliographie permettant de se retrouver facilement dans les publications concernant cette période, y compris les travaux récents liés aux bicentenaires de 1798, 1803, puis 1813-1815. Depuis qu'Étienne Hofmann a mis son point final, cette bibliographie s'est naturellement accrue de l'une ou l'autre recherche supplémentaire évoquant d'autres temps de la carrière d'Henri Monod, parmi lesquelles on signalera surtout un mémoire de Lettres lausannois de 2017 (Matthieu Gallay, *Révolutionnaires malgré eux ? Henri Monod et Philippe Secretan face aux événements du 24 janvier 1798*, dact., sous la direction du professeur Béla Kapossy) et la thèse d'histoire du droit soutenue, en 2017 aussi, par un de nos doctorants (Adrien Bastian, *La Chambre administrative du Canton du Léman sous la République helvétique (1798-1803) : une école de gouvernement*, à paraître prochainement dans la Bibliothèque historique vaudoise).

Denis Tappy

Olivier Meuwly (dir.), *Le Congrès de Vienne et le Canton de Vaud 1813-1815*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2017, 412 p. (*BHV* 144).

Parmi les nombreuses publications récemment parues en Suisse portant sur les années 1814-1815 et le Congrès de Vienne, le recueil publié sous la direction d'Olivier Meuwly occupera une bonne place. Ce fort volume comporte en effet les articles de 25 auteurs, répartis en cinq chapitres thématiques, précédés d'une précieuse chronologie. La première partie expose le contexte suisse et international, en faisant une place éminente à la Russie, au tsar Alexandre Ier, grand ami de la Suisse et du canton de Vaud, et à ses proches. Spécialiste de l'histoire russe, M.-P. Rey ouvre le volume avec un article sur le Congrès de Vienne et le nouvel ordre international européen où elle détaille les buts poursuivis par les Puissances (Russie, Autriche, Grande-Bretagne, Prusse, bientôt rejointes par la France) et les résultats du Congrès, dont l'historiographie actuelle a réévalué les mérites. Certes, la volonté de stabilité et la défense des intérêts des Puissances a éclipsé le droit des peuples, mais le Congrès a aussi imposé de nouveaux principes (équilibre et légitimité) et le primat des traités sur la force – tout en assurant près d'un siècle de paix. Il a aussi très bien traité la Suisse, comme le montre M. Schulz, qui replace la question helvétique dans le contexte européen des années 1813 à 1815 et présente lui aussi une synthèse renouvelée par les recherches récentes, y compris sur la question de la neutralité. La chronologie des événements en Suisse à partir de la chute de Napoléon montre que le pays est déchiré par des forces centrifuges, et menacé par la volonté de restauration des cantons patriciens, en particulier Berne, qui revendique la restitution de ses sujets vaudois et argoviens. Malgré leurs divergences, la Russie et les Alliés assurent la stabilité du pays et imposent les frontières actuelles de la Suisse, qu'ils sauvent de la guerre civile. Le résultat sera très loin d'une restauration de la Confédération d'avant la Révolution. Sur la base essentiellement de sources russes, deux chercheurs, A. Andreev et V. Smekalina, détaillent ensuite la diplomatie d'Alexandre et de ses collaborateurs à l'égard de la Suisse.

La deuxième partie porte un titre très générique, « Les nouveaux cadres intellectuels », et on y traite de sujets aussi différents que le début du philhellénisme (M. Bouvier-Bron), le voyage romantique (A. Devanthéry), la Société des Idéologues dont La Harpe et Benjamin Constant furent membres et qui exerça une influence politique internationale (W. Yoakim), ou le ralliement à Napoléon de Benjamin Constant durant les Cent-Jours (L. Burnand montre que Constant ne « retourne » pas sa veste, mais qu'il voit alors en Napoléon le meilleur défenseur des idées libérales).

La troisième partie, « Le Canton de Vaud dans la tourmente », fait une large place à l'histoire des hommes et à leur influence. C'est donc logiquement qu'il s'ouvre par la contribution d'O. Meuwly portant sur les combats menés par Henri Monod et Frédéric-César de La Harpe en faveur de l'indépendance du Canton de Vaud soutenue par le tsar et la majorité des cantons, mais menacée par les revendications de Berne (appuyée par l'Autriche, l'Angleterre et la France). Pour Meuwly, la complémentarité des caractères et des fonctions des deux hommes a joué un rôle capital dans ce combat. G. Andrey présente le rôle joué par un personnage trop peu connu, le Vaudois Jean Marc Mousson, chancelier fédéral, puis de la Confédération, de 1803 à 1830. Habile et diplomate, Mousson collabore étroitement avec le landammann zurichois Reinhard pour contrer les menées bernoises, bien qu'il soit proche des milieux aristocratiques (voir l'article de D. Tappy). S. Rial traite justement du rôle de l'aristocratie vaudoise dans ces années clés : celle-ci, bien qu'attachée à Berne, se montre toutefois majoritairement favorable à l'indépendance cantonale ; par ailleurs, elle est trop divisée et marginalisée pour imposer ses intérêts à l'intérieur du Canton et elle disparaîtra des affaires publiques au profit des élites politiques issues de la Médiation. A.-J. Rapin souligne la difficulté à évaluer le rôle joué par le général Jomini dans la préservation de l'indépendance vaudoise.

La quatrième partie, « Une vie vaudoise », est très éclectique, passant des aléas de l'enseignement de la philosophie à Lausanne, qui tend à s'effacer sous la Restauration (F. Félix), à la création d'une des premières caisses d'épargne en 1814 (G. Ghiringhelli), à l'analyse du destin matrimonial d'une jeune femme de la classe supérieure (Frédéric Sardet), ou au sort des abbayes et sociétés de tirs (G. Marion montre qu'elles fleurissent sous la Médiation en lien avec le mouvement patriotique vaudois, alors que le gouvernement suspend les fêtes de tirs dans les années 1814-1815 pour éviter des incidents avec les troupes autrichiennes puis confédérées). D'un point de vue plus politique, le tableau des prisons vaudoises et de leurs détenus « d'opinion » brossé par Ch. Vuilleumier semble confirmer l'impression que la réunification avec Berne n'a plus guère de partisans dans la population vaudoise (contrairement à l'époque du Canton du Léman, voir l'article de D. Tosato dans le *DHS*). D. Tappy détaille avec clarté et sa précision coutumière les circonstances de la rédaction et le contenu de la constitution du 4 août 1814. Celle-ci fait l'objet de lourdes pressions des Puissances, surtout des Autrichiens, qui obligent le gouvernement vaudois à des concessions (hausse du cens électoral, etc.), mais le recul de la démocratie et les nouvelles règles n'ont guère servi aux aristocrates qui les avaient réclamées. Le très intéressant article d'A. Johner conclut cette partie avec une étude centrée sur la ville de Payerne, où l'autrice voit de nouvelles familles apparaître dans le champ politique en 1798 et s'y maintenir après la Restauration. L'indépendance est le point de départ d'un processus de polarisation politique qui aboutit à l'émergence de milieux distincts ne partageant pas la même vision du monde et qui s'opposent jusque dans leurs comportements sexuels : les conceptions prénuptiales sont ainsi bien plus fréquentes chez les progressistes que chez les conservateurs.

La cinquième partie porte sur les affaires militaires et le destin de régions voisines du Canton de Vaud. J. Stüssi-Lauterburg dresse un portrait coloré d'une Suisse menacée par les Alliés et incapable d'empêcher l'invasion de son territoire à la fin de 1813, au moment où les armées autrichiennes de von Bubna, s'apprêtant à envahir la France, occupent Genève (J.-J. Langendorf). D. Auberson et A.-J. Tornare rappellent la peu glorieuse invasion de la Franche-Comté par les troupes suisses en juillet 1815, dernière incursion helvétique en territoire étranger. Les cas de Genève (I. Herrmann) et du Valais (J.-H. Papilloud) ont ceci en commun qu'ils montrent deux cantons nouvellement entrés dans la Suisse presque à reculons. Les Valaisans sont si désunis qu'ils échappent de peu à une scission en deux États (Haut- et Bas-Valais). Les Genevois, dont les liens avec la Suisse se sont distendus depuis la Révolution, voient en elle un État pauvre ; mais conscients que l'époque des villes-États est révolue, ils cèdent aux pressions alliées qui entendent inclure Genève dans le « tampon » helvétique face à la France.

La loi du genre nous oblige à émettre quelques critiques. On passera sur les quelques coquilles, inévitables dans un tel ouvrage (par exemple les troupes autrichiennes n'entrent pas en Suisse le 20 novembre 1813, mais un mois plus tard, p. 157). Plus gênante est l'absence d'articles consacrés au Canton de Neuchâtel (pourtant voisin de Vaud) ou à l'ancien Évêché de Bâle, dont le sort n'est mentionné qu'en passant, comme compensation

pour les pertes bernoises… Décidément, vu du Léman, l'Arc jurassien est encore plus loin que la Sibérie ! L'index des noms de personnes est très utile, mais il nous fait regretter le défaut d'un index des noms de lieux. Enfin, certaines thématiques auraient pu être abordées : alors que les questions militaires et le risque de guerre civile sont largement traités, on aurait par exemple aimé savoir de quelles troupes disposaient les Cantons de Berne, de Vaud et d'Argovie. De même, si la diplomatie et le rôle de la Russie sont à juste titre très développés, on reste un peu sur sa faim pour ce qui concerne les autres Puissances. Mais cela ne diminue en rien l'importance de ce volume, qui offre des synthèses de qualité et des recherches nombreuses, diverses et originales.

Jean-Claude Rebetez et Damien Bregnard

Jean-Claude Rebetez, Damien Bregnard (dir.), *De la crosse à la croix. L'ancien Évêché de Bâle devient suisse (Congrès de Vienne – 1815)*, Neuchâtel : Alphil, 2018, 282 p.

Cet ouvrage collectif est en quelque sorte le pendant jurassien de l'ouvrage de 2017 sur *Le Congrès de Vienne et le Canton de Vaud 1813-1815* (*BHV* 2017), dont il complète plusieurs aspects. Qui veut comprendre la complexité de la question jurassienne doit impérativement lire cet ouvrage qui en donne les clés de compréhension et les conditions-cadres expliquant les soubresauts des siècles suivants. L'ancien Évêché de Bâle est la région de la Confédération la plus bouleversée et malmenée par l'histoire au temps du passage de l'ère moderne à l'ère contemporaine. Allié des Suisses sous l'Ancien Régime en partie couverte par la neutralité, en partie liée au Saint-Empire romain germanique, offrant à la France révolutionnaire sa toute première-sœur en 1793, absorbé progressivement par la République française puis partie intégrante de l'Empire dans son intégralité, ce territoire aura connu, de 1792 à 1814, six changements de régime, processus qui « s'est accompagné d'un constant affaiblissement de son statut politique » (p. 29). Cette zone périphérique est pourtant un point majeur de consolidation stratégique et de crédibilisation de l'espace confédéral face aux grandes puissances dont elle jouxte les confins (voir p. 21). Malgré sa modeste superficie, elle résume la Suisse plurielle avec ses diversités historiques, ses langues et ses confessions enchevêtrées. À ce titre, la première partie de l'ouvrage fort de 75 pages nous entraîne bien au-delà des limites de l'ancien évêché pour nous amener à une meilleure compréhension des tenants et aboutissants de la Suisse revue et corrigée sortie des coulisses du Congrès de Vienne. En 1814-1815, ce territoire si hétérogène baigne dans la plus grande incertitude quant à son avenir: maintien partiel au sein du royaume de France (p. 108), création d'un canton à part entière, voire de deux demi-cantons (pp. 80, 89-90, 94, 102, 105, 107, 109, 111, 138, 144, 190), partage entre ses voisins ? Ce pays – faisant office, sur le plan géopolitique, de variable d'ajustement – finira lot de consolation pour un canton de Berne définitivement privé de son sellier vaudois et de son grenier argovien.

Il ressort à la lecture de ces différents travaux que les Jurassiens sont (déjà) profondément divisés. Jean-Claude Rebetez constate que l'« indocilité du sud, l'opposition farouche de Bienne et les démarches non coordonnées et contradictoires des régions du nord en direction de Bâle, Soleure ou la Diète minent la crédibilité du projet cantonal » (p. 111), tandis que la prévôté de Moutier et La Neuveville optent spontanément pour Berne (pp. 24, 28, 88, 107, 115).

L'ouvrage montre combien les habitants ont été trimbalés d'un projet à l'autre sans avoir prise sur des événements impliquant les grandes puissances de l'époque. Plusieurs travaux, dont celui de Marco Jorio en particulier, confirment que la Confédération se reconstitue et se structure selon la volonté des Puissances qui la parrainent, contre la volonté de nombreux Suisses (pp. 21,39, 40-43, 68-71, 56, 79, 86, 116). Dans le concert des nations, la Suisse a rarement pu jouer sa propre partition et le Jura faire entendre sa voix, du moins jusqu'au siècle dernier. Il ne fait jamais bon se trouver au point de contact des zones francophones et germaniques, en instabilité au cœur de l'équilibre européen. L'influence française s'y fait encore

clairement sentir sur la longue durée, comme le montre en particulier Damien Bregnard (pp. 149-150, 153, 162. Voir aussi pp. 194, 219).

Nous ne pouvons citer ici une à une ces contributions toutes d'un grand apport. On relèvera tout particulièrement l'éclairante synthèse introductive de Jean-Claude Rebetez, laquelle présente les faits saillants et les articulations chronologiques majeures de la période. De même, soulignons la subtile réflexion menée par Irène Herrmann sur la notion de Restauration. Tout à la fin, une chronologie en trois couleurs (pp. 243-245) permet de s'y retrouver dans ce périmètre aux ramifications multiples, complétée judicieusement par des notices thématiques (pp. 249-253) et un index bienvenus.

Au final, pas moins de dix contributions, dont trois en allemand, chacun des textes étant pourvu d'un résumé dans l'autre langue. Osons néanmoins un petit bémol au sujet de la carte de la Suisse (pp. 246-247) qui ne fait pas apparaître l'agrégation du Cerneux-Péquignot au canton de Neuchâtel et l'intégration définitive de Tarasp aux Grisons.

Alain-Jacques Tornare

Bridget Dommen, *Jean Capodistrias : Artisan de la neutralité suisse : Père de l'indépendance grecque*, Bière : Cabédita 2018, 79 p.

Heureuse initiative que celle prise par les Éditions Cabédita de redonner vie à l'une des personnalités les plus fascinantes de l'histoire suisse… bien qu'elle ne soit pas suisse : Jean Capodistria ! Démarche encore plus étonnante : le petit ouvrage rédigé par Bridget Dommen s'adresse… aux jeunes ! Extraordinaire Capodistrias… Car Jean Capodistrias, mais qui orthographiait parfois son nom à la française et en un ou deux mots selon les circonstances (Capo d'Istria), est devenu un acteur important de trois histoires nationales : la Grèce, dont il est un ressortissant, bien que Corfou, où il naît en 1776, appartienne alors à Venise ; la Russie où il est engagé comme conseiller diplomatique au service d'Alexandre Ier ; la Suisse, enfin, où le même Alexandre l'envoie en 1813 pour résoudre la complexe situation de ce pays fiché au cœur du massif alpin et qu'il s'agissait de « neutraliser » après la chute de Napoléon.

Malgré sa vocation pédagogique, puisque prévu pour un public jeune, l'ouvrage richement illustré ne tombe pas dans le piège de l'hagiographie. L'auteure dépeint un Capodistrias dans sa réalité humaine, raconte comment le jeune médecin formé à Padoue, par haine de l'occupant français, se rallie à la cause russe, mais sans jamais perdre de vue son objectif ultime : l'indépendance de ce qu'il ressent comme son pays authentique, celui pour lequel son âme vibre, la Grèce. Dans les diverses missions que le tsar lui confie, jamais il ne sacrifie sa passion hellénique à son étiquette de serviteur du pouvoir russe, même lorsqu'il aura accédé au rang de ministre des Affaires étrangères de l'empire des steppes. Son allégeance à sa patrie lui sera d'ailleurs fatale : soupçonné d'intriguer contre les Turcs depuis son bureau de Saint-Pétersbourg, il est condamné à choisir. En 1822, la mort dans l'âme, le tsar accepte sa démission.

L'épisode helvétique de la brillante carrière de Capodistrias est essentiel. On pardonnera à l'auteure certaines approximations historiques tant il était urgent de restituer à ce personnage sa place dans notre histoire grâce à une publication facile d'accès. Lorsque Alexandre désigne ce républicain pour s'occuper des affaires de la turbulente et irrémédiablement divisée Helvétie, parce qu'il savait que seul un républicain pourrait aider les Suisses à comprendre où était leur intérêt, sa décision ne déclenche aucun enthousiasme dans nos contrées. Frédéric-César de la Harpe, ancien précepteur d'Alexandre et qui obtiendra de son ancien disciple la garantie de l'indépendance vaudoise, se méfie. Les Vaudois comprendront cependant vite le « cadeau » que leur a fait Alexandre. Il contribuera de façon décisive à démêler l'imbroglio helvétique et s'attirera la reconnaissance éternelle des Vaudois. Mais des Genevois aussi : avec Pictet de Rochemont, il

organise le futur rattachement de la République à la Confédération dans des frontières qui ne transforment pas la cité de Calvin en une île perdue dans les marches d'un royaume de France restauré et peu enclin à céder des territoires à son ancien satellite helvétique. Les amitiés suisses de Capoditrias seront inébranlables : La Harpe et Pictet bien sûr, mais aussi le banquier Eynard, qui tentera par tous les moyens à rendre la future Grèce viable sur le plan économique.

Mais, alors que l'astre Capodistrias semble avoir atteint son zénith avec son élection à la présidence de la République grecque en 1827, les événements se précipitent, la catastrophe guette. Il s'engage corps et âme dans la création de cette fragile république, – dont le Sultan ne reconnaîtra les frontières que trois ans plus tard – multiplie les décrets, se bat sur tous les fronts. Toutefois, son activisme l'oblige à froisser maintes susceptibilités, notamment celles de ses anciens alliés lors des guerres d'indépendance. Reclus dans son cabinet de travail, persuadé d'avoir raison contre tout le monde, Capodistrias voit le cortège de ses ennemis s'allonger. C'est l'un d'eux qui l'assassine le 9 octobre 1831, à Nauplie.

Olivier Meuwly

Sylvie Adam, Mélétis Michalakis, Georges Nicolas, Anne Radeff, *Centre et hexacentre. Vol. 1: Centralité christallérienne: géométrie fausse, théorie réfutée*, Sainte-Croix: Éditions Mon Village, 2018, 451 p. *(Erastosthène-Série générale)*.

Rien ne laisse supposer, à première vue, que cette publication intéresse le canton de Vaud. Et pourtant, elle rend compte d'une recherche collective et interdisciplinaire référentielle, animée depuis cinquante ans, par ce que le philosophe des sciences espagnol Juan Ramon Alvarez a appelé, en 2016, « Groupe de Lausanne » dont les auteurs de la publication font partie à des titres et à des moments différents. De quoi les accuse-t-on ? Avoir osé critiqué et dénoncé la fausseté de l'organisation spatiale de l'habitat, développée, en 1933, dans sa première thèse *(Dissertation) Die zentralen Orte in Süddeutschland* par Walter Christaller (1893-1969), géographe allemand, érigée, selon les époques, en modèle, système ou théorie, dont l'audience fut planétaire. Ses affirmations au fil de ses contributions : assembler de manière jointive les hexagones réguliers pour expliquer comment les villes se répartissent à la surface de la Terre, selon un ordre spatial central idéal, une hiérarchie fondée sur la centralité. Son audience universelle en a fait selon les adeptes une loi spatiale, avec des risques de dérive idéologique et totalitaire. À commencer par son auteur lui-même, aux sympathies nazies avérées depuis le début du XXIe siècle, qui l'utilisa pour la mise en œuvre du *Generalplan Ost*, le plan de « colonisation » des territoires conquis à l'Est de l'Europe par l'Allemagne nazie. Il imaginait des aménagements territoriaux centraux, reposant sur des relations organiques raciales en Pologne *(Warthegau)* et dans la totalité d'un *Grossdeutches Reich*, incluant une part de la Suisse allemande. Ses articles dont la liste peut être parcourue aux pages 420-423 de *Centre et hexacentre* ont fasciné divers cercles d'érudits et de politiques, en particulier les aménagistes du territoire pour la distribution spatiale et la définition de la taille des lieux urbains. C'est ainsi que la Chine a prôné, en 1983, l'établissement du système « ville-dirigeant-district », inspiré pour une part de la théorie de Christaller, dont l'impact se mesure de plus au fait que ses publications bénéficient depuis 2010 d'une traduction en chinois.

Si des voix critiques se sont manifestées relativement tôt, elles sont restées longtemps dans l'ombre, les détracteurs des idées et des schémas de Christaller étaient soumis au discrédit ou à l'opprobre, souvent dans des termes virulents. On peut en suivre des échos dans le chapitre central de la publication Centre et Hexacentre : « Le groupe de Lausanne face à une erreur scientifique. Liquidation de la centralité christallérienne (1975-1993) avec Sylvie Adam (1990-1993). Découverte de la décentralité après sa disparition (1993-2002) » (pp. 25-69). En filigrane de la démonstration de l'erreur géométrique de la centralité du modèle hexagonal et l'invalidation de la « folie centraliste », éconduite comme inopérante, de Christaller, son auteur, Georges Nicolas, raconte son par-

cours universitaire chaotique, marqué par la question de la centralité dont le terme est apparu au XVIIIe siècle. Il défendit en 1974, à l'Université de Lausanne, sa thèse *Atlas statistique agricole vaudois, 1806-1965* (Lausanne: Service cantonal vaudois de l'urbanisme, Paris: Thèse de l'École des sciences sociales et politiques 192 p. Voir le compte rendu par Paul-Louis Pelet dans *RHV*, 1975, pp. 231-232), la première du genre en Suisse, en faisant valoir la notion de « noyau » comme formatrice du territoire vaudois; il put compter pour sa promotion d'enseignant sur les appuis décisifs des professeurs Laurent Bridel (1935-) et Paul-Louis Pelet (1920-2009). Notons que les Archives cantonales vaudoises conservent les fonds d'archives de référence sur ces trois personnalités de la recherche scientifique dans le canton de Vaud dont les inventaires sont consultables en ligne, P Pelet (Pelet, Paul-Louis); PP 657 (Nicolas, Georges) et PP 796 (Bridel, Laurent).

Deux rencontres allaient influencer ses travaux et leur apporter des résultats convergents; d'une part, celle de Sylvie Adam (1961-1993), en septembre 1989, dont la thèse défendue à l'Université de Rouen, le 12 décembre 1992, *La trame urbaine, hexagone et analyse théorique de semis urbains*, en décembre 1992 (elle ne sera publiée qu'en 2011 et reproduite dans l'ouvrage *Centre et hexacentre*, pp. 221-426 qui peut être consultée en ligne) [1], démontrait la faillite de la forme hexagonale; d'autre part celle d'Anne Radeff, devenue son épouse, qui permit de passer les réflexions du groupe de Lausanne au tamis de l'érudition historique et des preuves statistiques. C'est ainsi qu'en 2002, Georges Nicolas et Anne Radeff publiaient la synthèse de leurs travaux: « Décentralité-centralité: ordre ou désordre? » (article reproduit aux pages 427-447) sur laquelle Georges Nicolas porte le jugement suivant: Georges Nicolas et Anne Radeff « mettent la notion de centralité en relation avec celle d'ordre: l'ordre central [...] est fondamental pour comprendre les idéologies de sociétés d'Ancien Régime. Les autorités tentent d'imposer une centralisation fondée sur une hiérarchie urbaine, alors que les habitants des villes et des villages ont une pratique spatiale qui va à l'encontre de ces normes. Passant de l'Ancien Régime au XXe siècle, les auteurs montrent que tous les types de centralités incluent une notion d'ordre [...] et que l'interdépendance entre les idées scientifiques et les projets politiques concernent tout autant l'Ancien régime que l'époque contemporaine. Ils terminent en affirmant: chercher un modèle global tenant compte de deux phénomènes, en un mot: un modèle des « décentralités/centralités ». L'aboutissement de la démarche du groupe de Lausanne: la découverte de la complémentarité indissociable de la centralité: la décentralité » (voir pp. 60-61).

Si les 107 premières pages de *Centre et hexacentre* sont consacrées à la controverse sur les idées de Christaller, les 344 autres pages reproduisent, sous le titre de « Documents », des textes à charge des conclusions christallériennes. Pour preuve, un titre évocateur parut en 1986 sous la double signature de Mélétis Michalakis et Georges Nicolas, « Le cadavre exquis de la centralité. L'adieu à l'hexagone régulier » (voir pp. 111-152). Deux autres articles sont à verser à toute recherche sur le Pays de Vaud: « Bilan résultats. Les relations spatiales dans la longue durée: distances, représentation, semis et réseau, logique, causalité, modèle (2016) », par Georges Nicolas et Anne Radeff (pp. 79-107) et « La théorie de la centralité de Walter Christaller explique-t-elle la formation du réseau de bourgs de Suisse occidentale au Moyen Âge? » (1900-2006), Sylvie Adam, d'après les recherches de Georges Nicolas, avec la collaboration de Pierre Dubuis et Anne Radeff. Texte établi en 1990, révisé en 2006 (pp. 153-219), cette dernière apportant de nombreuses informations originales parmi lesquelles les tableaux suivants méritent la citation: « Suisse romande – Moyen Âge – Date de la première mention d'une fonction dans un lieu »; « Suisse romande – Moyen Âge – Fondateur, date de première mention des lieux habité s »; « Pays de Vaud – 1450-1475 – Caractéristiques générales: surfaces, population » et les figures qui leur sont subordonnées.

Cette publication qui en annonce une seconde ne se limite pas à une diatribe de géographes. Elle livre des éléments fondamentaux sur l'occupation du sol en terre vaudoise, dont les travaux des archéologues, des historiens et des aménagistes, ainsi que les réflexions des autorités politiques, actuellement fortement impliquées dans la gestion des surfaces habitées, feraient bien de s'inspirer.

Gilbert Coutaz

1 http://www.cyberato.org/?q=publications/theses. Elle cite 892 références sur la centralité.

David Auberson et Nicolas Gex, *Urbain et Juste Olivier. Une grande famille vaudoise aux XIXe et XXe siècles*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2018, 396 p. (*BHV* 146).

La famille Olivier a marqué l'histoire du Canton de Vaud et, surtout, elle a consacré un soin particulier à la conservation des archives familiales comme précisent les deux auteurs dans leur introduction: « Un riche fonds d'archives s'est constitué génération après génération, sous l'impulsion de plusieurs membres de la famille […]. Après être restés en mains des différents descendants, ces milliers de liasses, dossiers, onglets, cahiers, livres et classeurs, sont venus garnir les étagères de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Le fonds d'archives comprend plus de 350 cartons […]. L'inventaire réalisé par nos soins et en collaboration avec le personnel de la BCU est désormais ouvert aux chercheurs. »

Si plus de la moitié de ce beau livre est consacré aux deux frères, Juste (1807-1876), véritable pionnier du romantisme en Pays de Vaud et surtout à l'origine d'une littérature romande qui s'affirmera indépendante des lettres françaises et Urbain (1810-1888), le romancier des campagnes, dont les livres connurent un succès éditorial rare pour l'époque dépassant les 100 000 exemplaires, leurs descendants sont scrutés avec finesse et empathie dans la seconde partie, ce qui donne à cette série de biographies, une saveur particulière.

Les 90 pages consacrées à Juste et sa femme Caroline Ruchet-Olivier, de quatre ans son aînée, s'imposent comme un modèle d'empathie et une belle maîtrise du contexte si important dans la vie du couple. Les quelques pages intitulées « Caroline ou le temps des amours » suggèrent tout en subtilité et en sous-entendus la naissance d'un amour partagé et, avec le recul, Juste a eu de la chance d'avoir à ses côtés une femme aussi efficace et dévouée allant jusqu'à abandonner ses dons littéraires pour se consacrer à son ménage et surtout à ses pensionnaires à la Place des Vosges à Paris durant les années d'exil. Caroline a joué un rôle majeur dans la carrière de son mari.

Au moment de sa publication, en 1837 pour le premier volume et 1841 pour le second, *Le Canton de Vaud. Sa vie et son histoire* n'eurent pas le succès escompté par Juste Olivier et le grand public de l'époque peine à lire ces quelque 1200 pages qui décrivent le Pays de Vaud en trois parties principales: le pays, le peuple et l'histoire.

Juste Olivier fut à l'origine de la réhabilitation du Major Davel, qui passa du stade de « l'illuminé » à celui de héros et précurseur de l'indépendance vaudoise que Frédéric-César de La Harpe avait vainement tenté d'exhumer en 1798. Olivier est le premier historien à se fonder sur les actes du procès de Davel, ce qui lui permet de rédiger un texte solidement documenté porté par une verve et un style extraordinaires. Ajoutons que Juste Olivier compte parmi les membres fondateurs de la Société d'histoire de la Suisse romande en 1837.

Urbain (1810-1888), qui avait les dispositions de faire des études comme son frère Juste, se voit désigné pour reprendre le domaine familial. Or, les temps sont difficiles, la famille est endettée, et ce manque d'argent va toucher les deux frères qui passeront une bonne partie de leur vie respective dans des difficultés financières. Au moment de sa gloire littéraire, Urbain regrette de n'avoir pas les moyens de donner ses livres à des bibliothèques publiques.

Ce sont les événements politiques d'une Suisse instable qui l'amènent à découvrir son pays. Durant les mois de septembre et d'octobre 1831, le futur sergent se retrouve sous les drapeaux pour participer aux troubles de Bâle. Son *Journal de route* retrace ses campagnes militaires, dont la seconde l'amènera en Valais durant la brève guerre du Sonderbund remarquablement présentée avec un choix de citations bien mises en exergue.

Le 14 décembre 1832, Urbain épouse Louise Prélaz, une cousine de Nyon. L'un des socles de cette union se trouve dans des convictions religieuses partagées et vécues ensemble. Leur foi commune leur permettra de traverser des périodes difficiles.

En 1840, sa femme hérite de son oncle une vieille maison à Givrins. Urbain et Louise décident de la

transformer pour y résider. Il quitte alors son poste de régisseur du grand domaine de la famille Saint-George à Duillier-Changins où il ne se sentait pas libre d'agir à sa guise. Cette décision aura un bel avenir puisque cette demeure deviendra le centre de ralliement de générations d'Olivier et c'est dans ses murs qu'il écrira, des années plus tard, l'ensemble de son œuvre de romancier paysan imprégnée de rigueur protestante. L'œuvre littéraire d'Urbain est marquée par ses convictions morales et religieuses, il écrit pour convaincre et comme ses idées sont tiraillées entre les différentes dissidences chrétiennes, qui marquent les Vaudois dans la première moitié du XIXe siècle, il n'est pas toujours facile de le suivre. Pour son frère Juste, le côté religieux de ses romans et nouvelles lui paraît trop accentué. Ce n'est qu'à partir de 1853 qu'il publie ses premiers textes à 43 ans. Alors que tant d'écrivains envoient désespérément leurs manuscrits à une myriade d'éditeurs dans l'espoir d'être publiés, c'est un éditeur, Georges-Victor Bridel, qui vient le solliciter au printemps 1856. Proche du milieu du Réveil et fidèle de l'Église libre, Bridel publiera des traités religieux, des manuels scolaires et des ouvrages de littérature populaire à tendance moralisante, dont Urbain sera l'auteur vedette de son catalogue. Le premier volume qui sort des presses de Bridel date de 1857. Avec la régularité d'un métronome, l'écrivain-paysan publiera chaque année un roman ou un recueil de nouvelles.

Le romancier des campagnes connaît des succès éditoriaux sans précédent qui ne s'arrêteront pas avec la mort de l'auteur en 1888. Plusieurs de ses livres seront périodiquement réédités au cours du XXe siècle. Dans les années 1980, les éditions Slatkine et Cabédita prirent le relais.

Les héros d'Urbain sont d'un bloc et ne connaissent pas de crise intérieure. S'ils ont des tentations, leur discipline morale les protège de toute incartade. Ces caractères indifférenciés, tous animés d'une foi profonde, souvent manichéens, se retrouvent dans la quasi-totalité des romans. L'écrivain fait toujours triompher la piété, voie essentielle vers le bonheur et le mariage. En résumé, il s'agit d'une véritable littérature militante où les récits prennent le voile de la fiction pour mieux édifier le lecteur. Les descriptions de la vie rurale des paysans vaudois au XIXe siècle sont un témoignage de premier ordre jusqu'aux gestes quotidiens. Urbain offre une magnifique radiographie des mœurs et coutumes qu'il scrute comme une étude ethnographique. À cette population rurale en vase clos s'ajoute l'image vivante du pasteur, du régent, du médecin et du notaire qui se déplace pour faire signer des actes importants.

Quelques pages factuelles présentent brièvement les descendants de Juste et Urbain.

Gustave Olivier (1838-1924), fils d'Urbain, neveu de Juste, père d'Eugène et de Frank, fait la liaison entre deux générations. Son parcours apporte de précieux renseignements sur les instituts privés, comme le collège Galliard, les conditions de travail des précepteurs et celles des directeurs de pensionnat. La clientèle britannique formait la part la plus importante des pensionnaires à côté des Allemands, des Français et des Suisses. Gustave enseigne aussi dans d'autres institutions privées proches de l'Église libre. Plusieurs anciens pensionnaires ont laissé des portraits de ce directeur omniprésent.

Les pages consacrées à Charlotte Olivier, née von Mayer, et à son mari Eugène, font ressortir leurs passions partagées pour la lutte contre la tuberculose qui les occupera toute leur vie. Eugène, marqué dès 1894 dans sa chair par la tuberculose, verra son existence dépendre de cette maladie qui l'obligera à gérer ses activités selon les aléas de sa santé. Les deux médecins se marient en 1901 et de 1902 à 1905, Charlotte passe l'essentiel de son temps à soigner son mari.

Mêlant son intérêt pour l'enseignement et sa foi de missionnaire, Charlotte décide d'informer la population vaudoise à travers des conférences qui connaîtront un réel succès ; elle en donnera des centaines de 1906 à 1944, permettant ainsi une sensibilisation à ce fléau qui touchait en particulier les milieux modestes.

Relevons encore les préoccupations sociales de Charlotte qui s'engage dans la lutte contre l'alcoolisme en insistant sur la nécessité de soutenir la prévention et la détection.

Eugène, terrassé dès 1924 par de nombreuses rechutes, immobilisé dans sa maison du Mont-sur-Lausanne, commença par s'intéresser à l'histoire de sa famille, de leurs maisons, avant d'orienter ses recherches sur le passé médical vaudois, dont il va devenir l'historien de référence. En 1948, à l'occasion de ses 80 ans, il reçoit un doctorat *honoris causa* de l'Université qui honore son œuvre pionnière d'historien de la médecine.

Frank Olivier (1869-1964), petit-fils d'Urbain, va consacrer sa vie à la langue et littérature latines et à l'Université de Lausanne où il est nommé professeur en 1912 avant d'occuper de nombreuses fonctions administratives. Formé en Allemagne, à Bonn et à Berlin, Frank Olivier rédige sa thèse sous la direction du professeur Hermann Diels, dont les exigences vont le marquer profondément.

Doyen de la Faculté des Lettres, Recteur et surtout chancelier durant de nombreuses années, Frank Olivier est décrit avec précision par Nicolas Gex qui énumère ses tâches et rappelle sa position : un professeur n'avait pas à s'engager politiquement comme le fit son collègue André Bonnard attiré par les mirages communistes. Impliqué comme chancelier de l'Université dans l'octroi d'un doctorat *honoris causa* à Benito Mussolini en 1937, il sera au cœur de la polémique provoquée par cette distinction insolite.

François Olivier (1907-1948). Fils unique de Frank, le jeune homme entre au gymnase classique en 1923 où il a pour maîtres Edmond Gilliard (français), Henri Roorda (mathématiques) et André Bonnard (grec). Il grandit dans une famille de mélomanes, son père joue du violon et sa mère était amatrice de concerts. Son grand-père maternel, Ernest Correvon, joua un rôle important dans la vie musicale lausannoise ; il siégeait au Comité du Conservatoire depuis 1892. Dès ses jeunes années, François se distingua par divers dons artistiques, dont le dessin qu'il cultivera pour lui toute sa vie.

Edmond Gilliard eut une grande influence sur François Olivier qui lui rendit hommage dans la *Revue de Belles-Lettres* en octobre 1926. Très tôt, il se met à étudier la langue russe en même temps qu'il découvre la musique russe en particulier celle d'Igor Stravinsky avec lequel il se lie et qui influencera ses compositions.

Il arrive à Paris en 1927 où il rencontre l'avant-garde « d'une esthétique résolument tournée vers la modernité musicale ». François partage son temps entre les cours et la composition, en même temps, il assiste aux spectacles et autres concerts. Nicolas Gex énumère ses premières créations sans omettre les difficultés rencontrées par la hardiesse de sa musique. Durant la guerre de 1939 à 1945, il poursuit sa double activité de compositeur et d'enseignant au sein du Conservatoire de Lausanne où il fait preuve de belles qualités pédagogiques. Sa rencontre avec Victor Desarzens et sa collaboration avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne, dès 1946, où il est chargé de l'analyse des programmes des concerts d'abonnement va lui offrir une meilleure visibilité et, surtout, lui permettre de faire jouer ses œuvres et d'obtenir ainsi une certaine reconnaissance.

Sa carrière est brutalement interrompue par un accident de montagne, le 7 mars 1948 à l'âge de 41 ans. Son père Frank multipliera les initiatives pour que l'œuvre de son fils unique ne tombe pas dans l'oubli.

Cet ouvrage à deux plumes laisse apparaître une belle maîtrise des sources particulièrement abondantes dans le cas de la famille Olivier. Soulignons un choix subtil de citations mises en exergue par des commentaires appropriés et surtout l'importance donnée aux différents contextes, bien résumés, touchant les principaux troubles politiques et religieux qui ont marqué le Pays de Vaud dans la première moitié du XIXe siècle. Sur le plan formel, le choix du papier et la reliure donnent fière allure à ce beau livre et les 1277 notes en bas de page renvoient à une riche bibliographie. Ce grand livre illustre bien les nouvelles orientations de l'histoire culturelle qui, elle aussi, découvre les pépites des créations locales.

François Jequier

Elena Simonato, Irina Ivanova, Marco Giolitto (éds), *Les communautés suisses de Crimée et de la mer Noire : Langues et traditions*, Lausanne : Centre de linguistique et des sciences du langage, Université de Lausanne, 2017, 244 p. (*Cahiers de l'ILSL*, 51).

Dans le cadre des Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage de l'Université de Lausanne, trois collaborateurs de la section des langues slaves et d'Asie du Sud de ladite université ont édité,

sur la base d'une conférence organisée en octobre 2016, un recueil portant sur l'émigration suisse vers l'Empire russe au XIXe siècle et sur les communautés qui en ont résulté.

Le recueil, qui réunit des contributions issues de diverses disciplines académiques, est implicitement constitué de trois parties, la première d'ordre historique, la deuxième d'ordre linguistique, la troisième spécialement consacrée à la colonie vaudoise de Chabag, sur la mer Noire. Le cadre historique est avantageusement apporté par les contributions des historiens Peter Collmer et Olivier Meuwly, qui replacent de façon aussi succincte qu'efficace l'émigration suisse dans le contexte respectivement suisse et vaudois de l'époque. S'ensuit, dans le registre historiographique, une contribution de Sergey Kashchenko, Elena Kashchenko et Irina Ivanova, qui dressent un inventaire du matériau des archives d'État de Moscou, de Saint-Pétersbourg et de diverses régions russes portant sur l'émigration suisse vers la Russie, matériau que les auteurs décrivent comme encore insuffisamment exploré.

Une fois le cadre historique et historiographique posé, le centre d'attention se déplace vers la linguistique. Pour autant, en raison sans doute du caractère limité du matériau documentaire existant quant aux parlers des communautés suisses en Russie, qu'il s'agisse de la colonie zurichoise de Zürichthal en Crimée ou de celle, vaudoise, de Chabag sur la mer Noire, toutes deux dissoutes de force par le régime soviétique dans les années 1940, l'espace consacré spécifiquement aux communautés suisses dans cette partie du recueil se résume à la portion congrue. Seule la contribution de Maria Miretina et Mikhail Marousenko s'y rapporte explicitement, bien que de fait les auteurs proposent, de fait, surtout une typologie des locuteurs de langues en danger. L'absence des Suisses dans cette partie du recueil est toutefois largement compensée par trois contributions intéressantes, rédigées respectivement par Lorenzo Tomasin, Marina Samarina et Svetlana Kokoshkina, sur l'émigration italienne vers la Crimée et la mer Noire. Enfin, dans la contribution la plus étendue du recueil, Vittorio Dell'Aquila et Gabriele Iannaccaro proposent une discussion théorique et assez technique, quoique parfaitement accessible à un public non-linguiste, sur les enjeux et les difficultés de la cartographie des données linguistiques.

Enfin, la dernière partie du recueil est consacrée spécifiquement à la colonie vaudoise de Chabag. Le journaliste Olivier Grivat trace, dans un premier temps, les grandes lignes de l'établissement et de la vie de la colonie, décrit les tentatives actuelles de mise en valeur de l'héritage suisse à Chabag, notamment du point de vue de la viticulture, et retrace le parcours d'un des « derniers Mohicans » de la colonie, Paul Thévenaz, qui, déporté de la colonie avec ses parents en 1944 alors qu'il était âgé d'une année, est retourné vivre à Chabag après l'effondrement du régime soviétique. S'ensuit une contribution d'Elena Simonato, linguiste de l'Université de Lausanne, qui dresse un panorama des (rares) recherches linguistiques russes et soviétiques existantes sur Chabag et porte en particulier son attention aux travaux de la romaniste soviétique Melitina Borodina, qui dans les années 1960 a consacré plusieurs articles aux parlers français de Chabag. Elena Simonato présente en outre deux articles anciens, reproduits à la suite de sa contribution. Le premier, qui est l'œuvre du linguiste roumain Vasile Dulamangiu en 1939, est antérieur à la dissolution de la colonie. Le second, rédigé en 1963 par Melitina Borodina, est postérieur de presque vingt ans à la dissolution de la colonie, ce décalage temporel contraignant l'auteure à baser ses observations d'une part sur le matériau récolté par Dulamangiu, d'autre part sur des entretiens réalisés avec des individus qui ont pu demeurer à Chabag après 1944 au bénéfice d'un mariage mixte, mais dont la connaissance et la pratique du français apparaît avoir été, à l'époque où Borodina a visité Chabag, au début des années 1960, pour le moins limitée. En résumé, le caractère impressionniste et très essentiellement lexical des observations de Dulamangiu d'une part, le statut au mieux résiduel du français à Chabag au moment de la visite de Borodina d'autre part, impliquent de lire ces deux textes avec une certaine prudence et de les envisager autant, spécialement pour ce qui est du texte de Dulamangiu, comme des témoins de la linguistique de l'époque que comme des sources sans failles sur le français de Chabag. Par exemple, on ne pourra que rester dubitatif face à l'idée, énoncée par Dulamangiu, selon laquelle l'influence russe est à l'origine du fait que les locuteurs francophones de Chabag disent « Quelles pommes de terre il faut prendre, les nôtres ou les

achetées ? » à la place de « Faut-il prendre nos pommes de terre, ou celles que nous avons achetées ? » (p. 225). Il n'en reste pas moins que la lecture de ces deux articles est tout à fait plaisante, ne serait-ce que pour la liste d'une cinquantaine d'items lexicaux qu'ils contiennent, certains immédiatement reconnaissables (par exemple « bouèbe », « pouet », « tablar »), d'autres plus obscurs (par exemple « gandaises », dans le sens de « choses peu vraisemblables », ou « s'akamakier » dans le sens de « s'embrouiller »).

Jean-Baptiste Blanc

Cédric Humair, *La Suisse et les puissances européennes. Aux sources de l'indépendance (1813-1857)*, Neuchâtel : Alphil, 2018, 140 p.

La Suisse a-t-elle toujours été maîtresse de son destin ou, au contraire, sa construction et sa survie furent-elles le seul fruit de décisions prises ailleurs ? En d'autres termes, les Suisses sont-ils les seuls acteurs de leur histoire ou n'ont-ils été que les spectateurs plus ou moins dociles des jeux géopolitiques tramés entre Londres, Paris, Berlin et Vienne ? Ces questions ne hantent pas seulement le débat entre historiens. Elles connaissent une grande résonance dans le débat public, sinon politique, car les enjeux sont d'importance pour qui s'intéresse à la réalité historique et actuelle de la Suisse : jusqu'à quel point l'existence de la Suisse est-elle dépendante de l'étranger ?

C'est le mérite du remarquable ouvrage, rédigé par Cédric Humair pour la collection de Focus publiée par les éditions Alphil, de les remettre en perspective en abordant la question des relations complexes entre la Suisse et les puissances européennes depuis le Congrès de Vienne. L'auteur montre comment la Suisse, de sa position de satellite de la France républicaine puis impériale, est tombée sous la tutelle des grandes puissances européennes au lendemain du Congrès de Vienne. Puis comment elle a rebâti son indépendance dans un contexte international mouvant où elle comptait peu d'amis. Dans ce sens, la Régénération de 1830, mais surtout la création de la Suisse dite moderne, en 1848, posent des jalons essentiels vers l'affirmation d'une Suisse capable de mieux défendre ses intérêts, politiques ou économiques. Pour l'auteur, l'affaire de Neuchâtel, qui éclate en décembre 1856, sera décisive : en tenant tête à une Prusse prête à en découdre, et sachant jouer des divisions du camp adverse, la Suisse conforte une indépendance qui, bien que reconnue à Vienne, n'en restait pas moins à la merci de l'humeur changeante des monarchies européennes.

Attentif aux dynamiques propres à une Suisse en passe de se découvrir progressivement une identité nationale, par-delà les innombrables particularismes sociaux ou culturels qui rendent impossible toute politique harmonisée sous la conduite de l'informe Diète fédérale, Cédric Humair scrute les douloureux efforts de la Suisse pour édifier un discours crédible, sous la surveillance constante des puissances. Mais il s'intéresse surtout à l'attitude de la Grande-Bretagne, pour qui la Suisse devient une carte précieuse dans sa stratégie continentale. Car même si sa Gracieuse Majesté avait été très irritée par la pénible incohérence affichée par les Helvètes dans la capitale autrichienne, ses diplomates ne dévieront jamais de leur ligne : l'équilibre doit régner sur le continent et tout obstacle à son plein épanouissement doit être évacué. Dès lors, la Suisse, vouée à fonctionner comme un État tampon entre les ambitions françaises et autrichiennes, doit échapper à l'influence des puissances régionales.

Cet objectif poursuivi avec une imperturbable abnégation prive parfois les Anglais d'une lucidité pourtant implacable, comme le montrent les archives du Ministère britannique des Affaires étrangères que l'auteur a exhumées. Dès 1830, ils vont ainsi prendre le parti des cantons conservateurs contre les cantons libéraux. À l'unisson, pour une fois, des autres puissances. Une révision des institutions helvétiques ne risque-t-elle pas de déboucher sur un chaos qui recréerait un vide au centre de l'Europe en ravivant les appétits des Français et des Autrichiens, toujours prompts à considérer l'espace helvétique comme leur chasse gardée ? Pour empêcher toute guerre civile, les Anglais préparent sans le vouloir le terrain à une

guerre qui aura bel et bien lieu, cette fois, en 1847. La Suisse qui naît en 1848, en réorganisant ses structures, se dote de moyens qui lui permettent de mener une politique plus coordonnée face aux exigences et aux pressions de l'étranger. Les Suisses jouent à merveille de la protection de fait que leur accordent des Britanniques qui resteront désormais à leurs côtés et finiront par accepter leur volonté d'écrire leur avenir sans en rendre compte à ceux qui ont reconnu leur indépendance en 1815. Ils osent définir leur politique notamment en matière d'accueil des révolutionnaires qui fuient leurs patries, et au dépit une fragilité dont ils ont conscience, malgré des conflits internes qu'ils apprennent lentement à résoudre.

Mais cette alliance informelle avec la Grande-Bretagne revêt un autre aspect qui dévoile l'extraordinaire habileté des Suisses dans un siècle où tout conspire à l'étouffement de la singularité politique que représente cet îlot libéral au milieu d'un océan monarchique. C'est en effet en grande partie sur le terrain économique que se joue la survie du pays. Le fédéralisme, comme l'écrit l'auteur, a des avantages et des inconvénients : s'il permet à chaque région de mener une politique appropriée à ses caractéristiques, il brise toute politique capable d'appliquer une politique douanière cohérente. Or, comment cette Suisse si faible au sortir du Congrès parviendra-t-elle à nourrir ses enfants alors qu'elle a fait le choix, vital, du libre-échange dans un contexte orienté vers un protectionnisme de plus en plus rigoureux ? La carte anglaise, puis américaine, ouvriront de nouveaux débouchés à des industriels qui apprennent à se renouveler à chaque soubresaut d'une vie économique chahutée. Sur ce plan également, la Constitution de 1848 posera les bases de progrès sensibles.

Peut-être parfois un peu trop fixé sur le domaine économique, l'auteur aurait pu préciser que la question de Neuchâtel tourna à l'avantage des Helvètes parce que leur cause fut certes soutenue par les Anglais, mais aussi par un formidable élan patriotique, première étape vers la lente résorption des traumatismes du Sonderbund. En outre, il soulève la question du caractère décisif, ou non, de l'appui des Anglais dans le maintien d'une indépendance, qu'il distingue à juste titre d'une neutralité appréhendée, tout au long du XIXe siècle, d'une façon très souple. Il aurait été intéressant de creuser encore davantage l'attitude des Suisses, aussi inventifs dans leur choix institutionnel qu'avisés dans leurs décisions économiques, et tiraillés entre un indiscutable courage, que Cédric Humair relève, et des contraintes multiples, qu'il met également en évidence. Il n'empêche : cet ouvrage jette un éclairage passionnant sur les problèmes internes et externes que la Suisse a dû affronter pour consolider son indépendance dans un environnement souvent hostile.

Olivier Meuwly

Anne Philipona, *Histoire du lait de la montagne à la ville.* Avant-propos de Jean Steinauer, iconographie par Mélanie Roh, Fribourg : Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, hors série, 2017, 214 p.

De 1848 à nos jours, les quelque cent-soixante ans d'histoire retracée dans cet ouvrage neuf, fruit de longues recherches, nous offrent un panorama impressionnant de l'industrie laitière dans un Pays de Fribourg qui, par le volume et la qualité de sa production, alimente en matière première, tel un père nourricier, les cantons voisins plus urbanisés. C'est ici le lieu de rappeler que la révolution industrielle au sens classique du terme – primat de l'industrie non agricole – n'a affecté Fribourg qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. À la lecture du livre d'Anne Philipona, on serait tenté de penser que la vitalité du secteur primaire de l'économie fribourgeoise a freiné l'essor du secteur secondaire, reléguant à l'arrière-plan l'explication idéologique traditionnelle selon laquelle le conservatisme dominant serait la véritable cause du retard fribourgeois. Notre impression est renforcée par un indice : les notices biographiques, au nombre de 47,

consacrées aux acteurs majeurs mis en scène ignorent superbement Georges Python, pourtant leader incontesté de la classe politique fribourgeoise à la fameuse époque de la République chrétienne dont il est l'incarnation (1884-1927). Sous la plume de l'auteure, tout se passe comme si, en dépit des interférences réciproques, « l'économique » et « le politique » avaient chacun son dynamisme propre.

Pour l'auteure, l'or blanc qu'est le lait a transformé le Pays de Fribourg. Dit autrement, c'est l'économie qui est le vrai moteur du changement et non pas une quelconque idéologie politique, qu'elle soit pythonienne ou non ! Le mérite du conservatisme dominant, c'est d'avoir su transformer le lait en or en industrialisant l'agriculture. Or, on le sait, toute révolution industrielle passe par le stade préalable de la modernisation de l'agriculture, dont les maîtres-mots sont mécanisation et agronomie de pointe. Fribourg a su ne pas mettre la charrue devant les bœufs.

Notre propos n'est pas ici de décrire par le détail le riche contenu de l'ouvrage. En revanche, notre attention portera sur les liens de l'économie laitière du Pays de Fribourg avec celle de son principal voisin, le Pays de Vaud. Suivons donc l'auteure dans son récit chronologique et retenons quelques dates significatives.

En 1847, sous la Régénération, Louis Spühler, originaire de Vevey, est installé à Bulle où il fait le commerce de pailles tressées. Il se convertit bientôt en marchand de fromage sous la raison sociale Spühler-Dénéréaz. Lors de l'Exposition universelle de Paris de 1856, la maison obtient une médaille d'argent pour douze fromages mi-gras. Les retombées ne se font pas attendre : les marchands français affluent en Gruyère et, selon des chiffres donnés pour sûrs, passent commande d'un minimum de 25'000 pièces du roi des fromages. Un tel boom attise les appétits : en 1864, Bulle voit apparaître la Société du Moléson dont le but est le commerce de fromages en gros. En font partie deux Vaudois, Jules Frossard et Charles Müller de Payerne. En 1866, lors de l'Exposition universelle de Paris, ladite société décroche une médaille d'or et, dans la foulée, une commande de 50 tonnes du précieux produit pour la Marine française.

Fondée en 1867 à Vevey, la fabrique de farine lactée d'Henri Nestlé s'approvisionne en lait dans le sud du canton de Fribourg. Érigée en société anonyme en 1875, l'entreprise croît rapidement et se diversifie : dès 1878, elle produit du lait condensé. Sur le pourtour du canton de Fribourg, à Bercher en 1889 et à Payerne en 1890, elle implante des usines gourmandes de lait fribourgeois.

1886: Rudolph Schatzmann, fondateur et directeur de la Station laitière de Lausanne, meurt. Pasteur bernois égaré en Pays romand, l'homme est également apprécié au Pays de Fribourg où il donne à plusieurs reprises des cours de fabrication du fromage et encourage la création de la fromagerie-modèle de Vuadens en Gruyère. Or, Fribourg se propose de combler le vide laissé par Schatzmann en installant une station romande qui ferait pendant à celle, unique et fédérale, alors en discussion à Berne. Seulement voilà, les cantons romands sont incapables de s'accorder: Vaud rechigne à signer la convention qui unirait les cantons francophones autour de l'établissement fribourgeois. Qu'à cela ne tienne, Fribourg fait cavalier seul tout en laissant ouverte la station laitière aux élèves des autres cantons.

Date clé que celle de 1898: le Vaudois Alexandre Cailler transfère à Broc, en Gruyère, son usine de chocolat au lait, à l'étroit sur les hauts de Vevey. Si l'expression « Belle Epoque » a un sens, c'est bien pour ce patron aussi actif qu'avisé : en 1906, le site brocois emploie 1600 ouvrières et ouvriers, faisant de sa chocolaterie l'entreprise la plus importante du canton. Fait passé sous silence par l'ouvrage, Python, l'homme fort du régime, apprécie ce radical et l'envoie siéger à Berne au sein de la députation conservatrice fribourgeoise !

Dans les relations Vaud/Fribourg, 1906 marque un nouveau pas important : pour alimenter en lait la grande condenserie de Payerne, des sociétés de laiterie de l'un et l'autre canton fondent, dans la cité broyarde, la « Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise » (FLVF). Détail significatif: c'est l'entreprise florissante de Payerne que choisit Anne Philipona pour orner les pages de garde de son œuvre. Sur un cliché noir/blanc de 1900, on voit s'activer, sous l'œil d'un contremaître, des dizaines d'ouvrières dispersées parmi des milliers de boîtes de lait condensé entassées en rangs serrés les unes sur les autres, dûment étiquetées et sans doute prêtes à l'expédition. Point commun de ces femmes : aucune ne porte de bonnet, mais toutes ont la chevelure relevée et ramassée en chignon, sans doute par mesure d'hygiène.

Durant la guerre de 1914-1918, l'Administration fédérale ordonne, en 1917, la création par chaque canton d'une centrale de beurre chargée d'en organiser l'approvisionnement. La centrale fribourgeoise, organe semi-étatique, est dirigée par un comité au sein duquel siège notamment la FLVF. Productrice excédentaire, elle ravitaille d'autres cantons selon un plan établi par Berne. En 1918, année de la grève générale qui paralyse la Suisse, Fribourg est le seul canton où le beurre ne fasse pas défaut, d'où l'importance quasi nationale de sa centrale. Le conflit mondial terminé, celle-ci sera privatisée sous le nom de Cremo. Fait peu connu, ce fleuron actuel de l'économie fribourgeoise, devenue société anonyme en 1927 sous l'appellation de Cremo SA, a été longtemps à moitié vaudois : en effet, la FLVF détenait 50 % de son capital de 200 000 fr., somme importante pour l'époque. Jusque dans les années 1990, cette formule se maintient. Il est permis d'y voir un modèle de réussite d'une entreprise supracantonale romande.

Bien d'autres faits rapportés par l'auteure illustrent l'interpénétration des économies laitières valdo-fribourgeoises. Tous confirment que, loin de vivre replié sur lui-même, Fribourg a su, au fil du temps, développer une économie interconnectée garante de ses relations de bon voisinage.

Georges Andrey

David Auberson, Ariane Devanthéry, Yves Gerhard, Yves Guignard, *Entre Arts & Lettres. Trois siècles de rayonnement culturel autour de Vevey et de Montreux*, préface de François Margot, Gollion : Infolio, 2018, 520 p.

Entre Art & Lettres retrace l'histoire de la vie culturelle autour de Vevey et Montreux durant trois siècles. On pourrait interroger ces limites chronologiques qui excluent le Moyen Âge et la Renaissance. Mais il est vrai que cette zone géographique a connu une évolution spectaculaire depuis le XVIIIe siècle, qui en fait un espace à la fois très périphérique et central sur le plan suisse et européen. Il suffit de parcourir l'index des noms pour en prendre la mesure. Parmi les plus récurrentes, on trouve tant des figures notables locales et nationales (Ansermet, Biéler, Bocion, Bosshard, Bridel, Cérésole, Doret, Hodler, Kokoschka, Ramuz, Rousseau, Vinet, etc.), que des personnalités internationales (Byron, Courbet, Chaplin, Haskil, Hemingway, Hugo, Le Corbusier, Nabokov, Tolstoï, Turner, etc.). Issues du domaine des lettres, de la peinture, de la musique, de l'architecture ou du cinéma, toutes ont entretenu des relations particulières avec au moins l'une des deux cités lémaniques. Arts & Lettres est d'ailleurs le nom de la société organisant des concerts de musique classique, fondée en 1921 à Vevey, qui réunit en son sein aussi bien des artistes que des hommes de lettres.

Comment qualifier ce territoire ? Il est lémanique ; il recoupe Lavaux ; il deviendra « La Riviera » au XXe siècle. On connaît l'*invention* de ce lieu, par Jean-Jacques Rousseau et *La Nouvelle Héloïse*, puis par Lord Byron et son poème consacré au depuis lors célèbre « Prisonnier de Chillon », Bonivard. Sa notoriété littéraire, puis touristique, précède l'intérêt des peintres pour un paysage qui longtemps n'a pas été « vu », car seulement traversé en direction de l'Italie, dans le cadre du Grand Tour qui conduit les élites sur les traces de la culture gréco-latine. Dans un premier temps, le paysage vu du coteau retient l'attention des artistes avides de panoramas et de pittoresque, jusqu'au tournant opéré par l'œuvre de Ferdinand Hodler autour de 1900. Dans un second temps seulement (au XXe siècle), les regards convergent vers ce « désert » qui se nomme Lavaux, ses vignes, ses murs, ses bourgs, que l'UNESCO a reconnu récemment et que Franz Weber a largement contribué à sauver.

Pour raconter cette histoire et ce paysage, il fallait faire des choix. Les auteurs (dans l'ordre alphabétique : David Auberson, Ariane Devanthéry, Yves Gérard et Yves Guignard) sont historiens, spécialistes de l'architecture et du patrimoine, de la littérature et de l'histoire de l'art. Leurs voix se fondent dans un récit unique. Le modèle qui préside à cet imposant ouvrage de plus de 500 pages est celui de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*. Le texte principal est accompagné d'une riche iconographie, ainsi que de sources écrites ou visuelles

présentées sur un fond grisé. Chaque chapitre se clôt avec des notes (sommaires) et une bibliographie (essentielle). Cette encyclopédie, qui suit une trame chronologique organisant les thématiques, choisit donc le ton de la vulgarisation cultivée, avec certains raccourcis et des absences que chaque spécialiste aura beau jeu de relever dans son domaine. Le soussigné, par exemple, fronce du sourcil quand le graveur François Aimé Louis Dumoulin, auteur d'un recueil de planches gravées d'après le fameux *Robinson Crusoé* (entre 1805 et 1810), est qualifié de « précurseur de la bande dessinée » (p. 41) : une suite de planches n'est pas un récit graphique (ou iconotextuel). Mais l'ensemble est d'une grande richesse informative et réussit dans la plupart des cas à éviter le défaut de l'inventaire, le risque du guide touristique et la tentation *people* consistant à aligner le répertoire des figures marquantes qui furent en lien avec Vevey et Montreux. Un autre risque subsiste : celui de la « chronique », c'est-à-dire du récit chronologique porté par les personnalités ou les œuvres. Comme la vie culturelle occupe le centre de gravité de cette publication, la dimension sociale et politique de la création dans le domaine des lettres et des arts est souvent mise en sourdine. L'impact de la Révolution française, des révolutions de 1848, des luttes religieuses, de la politique artistique fédérale qui se met en place dans les années 1880 ou encore de la Première Guerre mondiale sont souvent évoqués par la bande, au fil des chapitres thématiques. Des bilans transversaux, selon le modèle de l'histoire culturelle, auraient été précieux pour nouer les fils entre pratiques architecturales, graphiques, picturales, musicales, littéraires autour de 1914, en lien avec l'immigration, la crise économique, les polarisations idéologiques, les tensions entre cosmopolitisme et ancrages identitaires. Il n'en reste pas moins que ce beau livre représente une « somme » qui, de manière intéressante, réunit deux villes, Vevey et Montreux, concurrentes et complémentaires sur le plan de l'offre et des stratégies culturelles. Deux villes – l'une chargée d'histoire, l'autre réinventée par l'industrie touristique – qui ont compris que la culture sous toutes ses formes est la meilleure manière d'exister par rapport au pôle lausannois, mais aussi en relation avec la Suisse et aux yeux du monde.

Philippe Kaenel

Françoise Breuillaud-Sottas, *Evian mondain, l'âge d'or du thermalisme. High society Evian. The golden age of spa*, Cinisello Balsamo : Silvana Editoriale, 2018, 136 p.

Il est des catalogues d'exposition qui perdent une grande partie de leur intérêt une fois que l'exposition qu'ils annotent est terminée. D'autres sont plus autonomes et continuent à se lire avec profit bien après la fin de l'exposition qui les a initiés. C'est le cas de cet ouvrage, très richement et intelligemment illustré, qui raconte en une dizaine de chapitres bilingues (français et anglais) l'histoire thermale d'Evian, de ses origines aux années 1930.

Pour ce qui est de l'information, on peut faire confiance à son auteure, l'historienne Françoise Breuillaud-Sottas, qui est une spécialiste de l'histoire du tourisme, du thermalisme et de l'histoire culturelle du versant français du Léman. Tout dans ce livre dit sa maîtrise du sujet : des textes à la fois précis et concis, des sources nombreuses et variées, ainsi qu'un grand nombre d'illustrations, toujours adéquates, qui permettent non seulement de se faire une idée des différents états des lieux et des bâtiments évoqués, mais aussi de leurs usages comme espaces de cure, de divertissement ou comme ressource économique. Une belle mise en page valorise les images en leur donnant à la fois espace et ampleur.

L'histoire commence – comme il se doit – par une naissance, en deux volets : le mythifié et le réel. Après une rapide évocation du premier, l'historienne nous raconte en détail l'histoire du second. Elle remonte à ses sources – nombreuses – et à leurs usages. Sans chercher ici à résumer cette histoire, contentons-nous de quelques réflexions.

Quand on s'intéresse à l'histoire d'un lieu entré dans le monde du tourisme, il est toujours frappant de constater à quel point les pratiques des habitants diffèrent de celles des visiteurs. Le rapport au lieu, à ses

bienfaits éventuels, à son paysage et au temps libre est à chaque fois fondamentalement autre. Même si les documents d'archives donnent rarement accès à la perception des locaux, on sait que ceux-ci ont longtemps pratiqué les lieux de manière utilitaire, sans esthétiser particulièrement leur environnement immédiat, pas plus qu'ils n'en ont fait un espace de détente ou de divertissement. Le temps du voyage ou du tourisme est, lui, très différent. Sorti du rythme régulier de l'habitude, il s'écoule et s'occupe autrement: en longueurs suspendues, en promenades, en discussions et divertissements, en pauses admiratives ou contemplatives. L'historien doit ainsi constamment envisager une double perspective, le même lieu ne racontant pas la même histoire selon qu'elle est celle de ses habitants réguliers ou de ses visiteurs. Une grande partie de la tension qu'installe le tourisme réside dans ces écarts, et l'histoire du thermalisme à Evian ne fait pas exception.

L'entrée en tourisme d'un lieu transforme donc les usages de celui-ci. Si les visiteurs commencent à occuper une place prépondérante, qui est très souvent facile à documenter, car très visible, il est plus difficile de retracer la présence des locaux. Leur place est cependant passionnante à étudier, car elle change fréquemment à ce moment-là, et pas toujours de la manière un peu passive que l'on a volontiers décrite. Les habitants comprennent en effet rapidement l'intérêt qu'ils trouveront à exploiter la nouvelle ressource qu'est le tourisme. Leur site, ils le mettent alors en valeur, le rendent accessible et créent des promenades et des espaces à danser. De l'entrepreneur au petit marchand, on les voit clairement proactifs, prompts à profiter eux aussi de cette nouvelle économie.

Et des entrepreneurs audacieux, à Evian, il y en a eu! Des pères fondateurs qui ont commencé à exploiter les différentes sources en organisant une cure thermale sur place à ceux qui se sont renouvelés en exportant l'eau embouteillée sur toutes les tables, ce catalogue d'exposition dessine – sans pourtant avoir l'air d'y toucher – aussi bien l'histoire d'Evian que celle d'un développement industriel, tout en brossant le mode de vie et les loisirs de toute une société aisée au début du XXe siècle. Les traces matérielles de cette histoire y sont évoquées dans une grande diversité: des palaces aux instituts d'hydrothérapie, du casino aux installations d'Evian-Plage, des cruchons et verres de cure aux affiches publicitaires pour les bouteilles d'Evian, des menus de restaurants aux caricatures, de la construction de la ligne de chemin de fer à la nautilette des années 1930.

On l'a dit, les connaissances dont cet ouvrage témoigne s'appuient sur une très importante recherche en archives. Archives privées, archives départementales de la Haute-Savoie, archives de la presse suisse, elles sont nombreuses à avoir été fouillées et exploitées, les légendes des illustrations et les références des citations le démontrant à toutes les pages. La présence marquée des sources helvétiques trahit que l'histoire du thermalisme à Evian participe d'une histoire plus large, celle du tourisme autour du Léman, qui a commencé à voir ses premières occurrences dès la fin du XVIIIe siècle. Opposer les deux rives du lac n'a pas de sens ici, où elles ne font que se compléter. C'est ainsi volontiers que l'on trouve, dans la presse helvétique, matière à faire l'histoire de la promotion d'Evian (peut-être aussi parce qu'on y trouvait une partie de sa clientèle ?), la *Feuille d'Avis de Lausanne* publiant, dès 1783, des annonces pour des maisons à louer, ou la *Gazette de Lausanne* imprimant, en 1930, une publicité de la Direction du Casino jouant sur l'antiphrase: « Le casino d'Evian ne fait pas de publicité. Sa clientèle élégante s'en charge. » On pourrait paraphraser cette dernière citation en disant que cet ouvrage n'a pas besoin d'assurer sa promotion, car ses lecteurs s'en chargent.

Ariane Devanthéry

Christophe Vuilleumier, *Ordre des avocats vaudois. 120 ans entre tradition et justice*, Colombier-sur-Morges: Papers, etc., 2018, 2018, 195 p.

L'époque couvrant la fin du XIXe siècle et le début du XXe, avant d'être « belle », est surtout une ère de profonds bouleversements: les technologies évoluent brusquement, les modes de vie changent en même temps que les rituels de consommation se massifient, l'économie se mondialise, entraînant dans son sillage une grande

prospérité qui côtoie une grande misère. Comment les métiers qui quadrillent la société vont-ils s'adapter, alors que la syndicalisation se répand dans le monde ouvrier? Même les professions les moins enclines à se penser de manière collective doivent prendre conscience de ces mutations sociales, que la conviction de résider quelque peu en dehors du tohu-bohu du quotidien ne protège en aucune manière.

Parmi ces professions habituées à vivre dans l'entretien soucieux de leur singularité se détache celle d'avocat. Porté sur une sorte de piédestal social depuis longtemps, grâce au savoir précieux qu'il possède, l'avocat découvre les nécessités de la société nouvelle, dont une caractéristique est une juridicisation accrue des processus sociaux. En Suisse, la Constitution de 1874 actionne la centralisation de nombreux territoires juridiques, du droit des obligations dans les années 1880 au droit civil nanti d'un Code national spécifique en 1912, en passant par la responsabilité sans faute et le droit des poursuites et de la faillite dans lequel s'illustrera Louis Ruchonnet. Ce périple centralisateur s'achève en 1942 avec l'adoption d'un Code pénal fédéral. Mais ces chantiers ne constituent pas la seule préoccupation pour les avocats: la société démocratique s'organise autour du droit alors que les rapports entre l'État, dont l'influence sur la vie sociale ne cesse de croître, et l'individu transitent par un droit administratif, à la fois digue protectrice de la liberté, mais aussi symbole de la puissance de la bureaucratie conquérante.

La profession d'avocat doit changer. Une société suisse des juristes existe depuis 1861; elle jouera un rôle central dans le lancement de la révision de la Constitution fédérale de 1874. Mais les avocats doivent-ils vraiment suivre le mouvement? Les journalistes se sont organisés sur le plan national en 1884; les Vaudois franchiront le pas en 1900. Les avocats vaudois, dont Christophe Vuilleumier raconte l'histoire de l'organisation sur le plan cantonal, hésitent longtemps. Les avocats praticiens ne sont pas si nombreux sur le territoire vaudois… 34 au début du XIXe siècle, ils ne dépassent pas la centaine à la fin du siècle. Pas beaucoup plus important cinquante ans plus tard, leur nombre explosera à partir des années 1970, de par l'effet conjoint d'une démocratisation des études, couronnée par l'abandon de la thèse en 1993 pour les apprentis avocats, et d'un renforcement de la juridicisation de la société dont les années 1990 n'avaient été qu'un délicat prélude.

Si les avocats vaudois décident de créer une association en 1898, la même année qu'au niveau suisse, c'est cependant surtout un besoin protectionniste qui les guide. Une certaine crainte de la concurrence extérieure les pousse à se battre pour un fédéralisme intransigeant en matière juridique… contre l'instauration d'un brevet fédéral suisse, avec succès, mais aussi contre le Code pénal suisse, en vain cette fois. Mais ce subit besoin d'organisation reflète peut-être aussi une société de plus en plus conditionnée par la nécessité de recourir aux procédures judiciaires pour préserver des droits que les lois sont désormais plus nombreuses à défendre… mais aussi à menacer. Cruel paradoxe de la modernité démocratique. Prêts à tout, des avocats dérapent: la déontologie professionnelle mérite une vigilance accrue!

S'adossant aux travaux existants et aux procès-verbaux du comité et des assemblées générales de l'Ordre des avocats vaudois, Christophe Vuilleumier, dans son très intéressant ouvrage, offre une belle galerie de portraits, autant de personnalités éminentes de la profession qui revêtirent des fonctions importantes au sein de l'Ordre, avec Auguste Dupraz et Louis Berdez comme figures de proue, les deux premiers bâtonniers (même si le terme ne s'inséra dans les usages que très lentement!). Il insiste sur les liens intimes qui relient le monde du droit et celui de la politique. Ce n'est pas une particularité vaudoise, mais, dans notre canton, il est vrai que la politique se nourrit du travail des juristes: les révolutionnaires de 1798, comme les chefs des révolutions libérale et radicale comptent un nombre impressionnant d'avocats dans leurs rangs. Leur importance ne faiblira jamais même si, aujourd'hui, ils sont moins nombreux à s'asseoir sur les travées du Grand Conseil: signe de l'évolution du métier, mais aussi de la politique…

Mais Christophe Vuilleumier relate aussi les principaux combats que mène l'Ordre, fier des valeurs qu'il a toujours voulu défendre. Ainsi s'oppose-t-il à l'internement administratif promis aux personnages « déviants », mais surtout à l'exclusion des juifs du cercle des avocats vaudois. D'autres débats ont une apparence plus picrocholine: l'avocat vaudois doit-il se parer de la robe ou non? Serpent de mer de la vie de l'Ordre, la question est moins byzantine qu'elle n'y paraît: quelle majesté le droit doit-il afficher lorsqu'il

s'exprime au nom de la justice ? Nous ne saurions terminer la présente recension sans évoquer la Genevoise Alice Roulet, la première femme à forcer les portes du barreau vaudois, avant qu'Antoinette Quinche puisse se prévaloir, la première, en 1926, à avoir accompli l'entier de son parcours dans le canton de Vaud.

Olivier Meuwly

Cédric Cotter, *(S')Aider pour survivre. Action humanitaire et neutralité suisse pendant la Première Guerre mondiale*, Chêne-Bourg : Georg, 2017, 584 p. (La Suisse pendant la Première Guerre mondiale, 3).

La Suisse vient en aide au reste du monde parce qu'elle est neutre. Cette mission, quasi divine, a été largement mise en avant par le Conseil fédéral durant la Première Guerre mondiale, à tel point que le couple neutralité-humanitaire est progressivement devenu un élément central de l'identité helvétique. La présence sur sol genevois du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), incarnation par excellence de ces valeurs, apparaît ainsi à la fois comme le symbole et la preuve de la vocation de la Suisse. Cette rhétorique et les (auto) représentations qui l'accompagnent se sont formées selon un long processus. La Première Guerre mondiale est un jalon central dans la mise en place de ce discours. Issu d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université de Genève, l'ouvrage de Cédric Cotter propose une analyse critique des liens entre neutralité et action humanitaire, à travers l'étude de l'action du CICR durant cette période. Elle revient aussi sur ses interactions, nombreuses et complexes, avec la Confédération et d'autres acteurs étatiques ou non.

Cet intéressant travail est construit en trois parties, correspondant à autant de niveaux d'analyse : 1. le CICR en tant qu'organisation (fonctionnement, composition des organes, des collaborateurs, actions, etc.) ; 2. les relations entre la Confédération et diverses œuvres charitables (CICR avant tout) et son usage dans la politique intérieure et extérieure de la Confédération ; 3. l'humanitaire appréhendé de manière globale, approche ouvrant la voie à la confrontation du cas suisse avec d'autres exemples contemporains. Cette structure en trois parties, dont chacune comprend une utile conclusion intermédiaire, permet de décortiquer une thématique très imbriquée et surtout de saisir les enjeux particuliers et de les intégrer à la question plus générale de l'ouvrage, à savoir l'articulation du couple neutralité-humanitaire en instaurant un dialogue entre réalités locales et préoccupations générales. Cette étude est basée sur un volumineux dépouillement d'archives, en bonne partie inédites, en provenance de Suisse (CICR, État fédéral) et de l'étranger (Danemark et États-Unis). L'auteur s'est aussi appuyé sur une abondante littérature secondaire, dont il a usé de manière critique, non sans évoquer quelques controverses historiographiques passées ou présentes.

Au moment où éclate la guerre, le CICR est une institution qui ne dispose pas de grande expérience de terrain et dont les actions ont surtout consisté en un travail de coordination des différentes Croix-Rouges nationales. La Première Guerre mondiale marque un tournant pour cette organisation : « Le CICR dépasse largement son mandat initial et se lance dans des activités qui ne relèvent de prime abord pas de son mandat. L'action du CICR sur le terrain a presque toujours précédé l'évolution du droit international humanitaire et la Grande Guerre en constitue peut-être le premier exemple marquant. » (p. 48) En d'autres termes, le CICR, tout en veillant au respect de la Convention de Genève sur les soldats blessés, va s'occuper d'autres domaines humanitaires, non sans s'attirer de violentes critiques de toutes parts. Dépourvu de moyen coercitif, il est confronté aux limites liées à son statut d'autorité morale. Il s'investit particulièrement dans la thématique des prisonniers de guerre. Son engagement est à la hauteur de ce phénomène : six à huit millions de soldats ont connu la captivité tout au long du conflit, soit un combattant sur dix ! (p. 62) L'Agence internationale des prisonniers de guerre (AIPG) fait ainsi l'objet d'une minutieuse analyse. Cette structure mise en place par le CICR à Genève (le pendant pour le front oriental est installé à Copenhague par la Croix-Rouge danoise) a

en effet absorbé une bonne partie de l'énergie du CICR et de son président, Gustave Ador. Cette figure est omniprésente dans cet ouvrage, juste reflet de sa position au sein de l'organisation, à tel point qu'il a fini, aux yeux de certains contemporains, par incarner le CICR, voire même la Suisse après son accession au Conseil fédéral à l'été 1917. Comme le relève l'auteur, lorsque le CICR s'exprime, c'est en réalité la voix d'Ador qui se fait entendre (p. 123). Cette omniprésence se traduit symboliquement par l'absence d'Ador de l'index du livre, car il y apparaît plus de 500 fois (p. 581), soit près d'une fois par page en moyenne.

Quoi qu'il fasse, le CICR a été scruté par les belligérants. Afin de légitimer ses actions et surtout d'écarter tout soupçon, il n'a cessé de mettre en avant son impartialité et sa neutralité. Ce discours, promu par les cadres de l'institution, résiste mal à un examen attentif des faits. La francophilie d'Ador et sa sympathie manifeste pour la cause de l'Entente n'étaient pas un mystère. L'essentiel des membres du CICR, recrutés dans le même milieu (élites libérales genevoises), partageait les mêmes opinions. Si le CICR a su maintenir une attitude neutre et impartiale sur le fond, l'examen de quelques cas particuliers nuance ce constat, notamment durant les premières années du conflit.

La deuxième partie de l'ouvrage s'intéresse à l'usage de l'humanitaire par la Confédération. Soutenir des œuvres charitables (pas uniquement le CICR) a permis aux autorités suisses de rappeler aux puissances belligérantes la mission assignée à la Suisse et à justifier la neutralité. Cette dernière est l'alpha et l'oméga autour duquel s'organise toute action helvétique et s'articule le discours officiel. Dans son analyse, l'auteur revient sur deux aspects particuliers. Le premier concerne les liens étroits entretenus entre les acteurs du CICR et ceux de la Berne fédérale. La figure de Ador, actif dans les deux camps (il est conseiller national de 1889 à1917, puis conseiller fédéral de 1917 à 1919), illustre là aussi bien ces interactions, non dénuées d'ambiguïté. Les relations entre le CICR et la Confédération sont ambivalentes : tout en cherchant à rester indépendant de tout gouvernement, le CICR a bénéficié de liens privilégiés avec la Confédération, au point que l'auteur suggère que certaines actions dépendaient de cette relation, notamment à travers certaines facilités offertes par la Suisse, par le partage d'informations ou de compétences et par un personnel (délégués entre autres) souvent actif des deux côtés. Malgré des divergences sur quelques aspects, les objectifs du CICR et ceux de la Suisse ont été en général convergents. La Confédération s'est appuyée sur l'humanitaire à des fins de politique intérieure. En l'élevant au rang de vertu typiquement helvétique, conséquence de la neutralité, elle s'en est servie pour répondre aux tensions qui traversaient la société helvétique, marquée par une union nationale précaire. En parallèle, « l'humanitaire donne enfin du sens à la neutralité. Il permet de mieux vivre ce statut et de comprendre pourquoi la Suisse doit rester neutre. » (p. 344).

Si la Suisse a développé un discours qui privilégie le caractère unique de sa neutralité et sa mission quasi divine à soulager la misère du monde, cette rhétorique a été utilisée en politique étrangère. Les œuvres charitables ont été favorisées par le Conseil fédéral pour justifier la neutralité du pays : « L'humanitaire permet aussi de se donner bonne conscience, d'être utile ou d'afficher publiquement son engagement. […] Comme en Suisse, l'humanitaire permet de mieux vivre la neutralité, de mieux accepter cette situation chanceuse. La rhétorique et la participation à l'humanitaire permettent de contribuer à cette acceptation. » (p. 453) L'auteur a étendu son analyse à d'autres États neutres (Espagne, Danemark, Pays-Bas, États-Unis jusqu'en 1917). Cette approche comparatiste met en évidence la variété des réponses apportées au problème de la neutralité et de l'humanitaire par ces pays confrontés à des réalités diverses. La Confédération n'a eu de cesse de mettre en avant l'intérêt des belligérants à respecter la neutralité suisse, avec l'argument que ces derniers pouvaient en retour bénéficier d'œuvres charitables situées en Suisse. Dans ce cadre, la présence du CICR sur le territoire helvétique a été abondement rappelée : « La Confédération n'hésite pas à user du prestige de l'institution genevoise pour défendre sa neutralité ; et les belligérants étendent leur reconnaissance envers le CICR à la Suisse tout entière. L'humanitaire, et le CICR en particulier, sont donc bel et bien au service de la neutralité. » (p. 501).

Cette vaste étude s'achève sur un constat provocateur assumé par l'auteur; il se demande si, en fin de compte, la Suisse n'a pas avant tout cherché à s'aider elle-même avant d'aider les autres. S'il laisse cette

interrogation ouverte, l'ouvrage de Cédric Cotter donne de solides arguments allant dans ce sens en raison de la richesse des développements qu'il propose.

Nicolas Gex

Alexandre Elsig, *Les shrapnels du mensonge. La Suisse face à la propagande allemande de la Grande Guerre*, Lausanne : Antipodes, 2017, 581 p.

Le centenaire de la Grande Guerre a stimulé la recherche et induit de nombreuses publications sur des thématiques inédites. La Suisse n'a pas échappé à ce phénomène ; de nombreuses études parues récemment ont abordé cette période avec un questionnement renouvelé, permettant de l'examiner sous un angle neuf, souvent décentré des cadres d'analyse nationaux traditionnels. L'ouvrage d'Alexandre Elsig s'inscrit dans cette tendance, dont le titre souligne bien la perspective choisie : la propagande n'est pas étudiée pour elle-même, mais en interaction avec le milieu où elle déploie ses effets et avec ses acteurs, quels qu'ils soient. Dans le cas helvétique, les parties en présence sont diverses : les autorités fédérales et cantonales, les différents groupes d'intellectuels, les opinions publiques helvétiques, dont la cartographie est plus complexe que la simple partition linguistique, les autres États belligérants, ainsi que les acteurs de la propagande allemande, également très hétérogènes et traversés de nombreuses tensions (par exemple entre civils et militaires, à l'image de ce qui se passait en Allemagne au même moment). L'auteur cherche à comprendre les interactions entre ces acteurs en sortant du schéma linéaire (« émetteur-récepteur-message ») qui a souvent caractérisé l'étude de la propagande. Pour ce faire, le propos est articulé autour de trois axes d'analyse. Le premier s'intéresse aux « structures politiques », c'est-à-dire à ce qui a été mis en place par les États pour définir la stratégie de propagande et la mettre en œuvre, voire contrer celle des ennemis ou des autres belligérants. Le deuxième est consacré aux « porteurs matériels de propagande », c'est-à-dire aux différents vecteurs utilisés pour influencer une opinion publique. Il s'agit principalement d'imprimés (journaux, ouvrages, brochures, etc.), des conférences et de toutes les formes d'expression artistique mobilisées dans ce cadre. Enfin, le dernier examine les représentations, qu'il s'agisse d'arguments hautement rationnels ou irrationnels portés par la propagande. Ce cadre permet d'embrasser les multiples acteurs (allemands, suisses, etc.) impliqués dans le processus de propagande, tout en gardant une ouverture sur la comparaison avec les pratiques des autres puissances impliquées dans le conflit, les alliés de l'Allemagne et l'Entente. En d'autres termes, ce dialogue fécond permet de rendre au mieux la « totalisation culturelle » et qui a caractérisé les stratégies d'influence exercées par les belligérants et la contamination de la Suisse par la culture de guerre.

L'auteur pose d'emblée la question délicate des moyens pour mesurer l'impact de la propagande sur une opinion publique. Dans une utile mise au point méthodologique dans l'introduction, il relève les difficultés à qualifier son effet, en raison de l'absence de sources qualitatives et la tendance des belligérants à surestimer l'impact des actions de leurs ennemis (pp. 21-24). Quoi qu'il en soit, cette étude s'appuie sur un riche matériel documentaire, dont la diversité permet un traitement global de la problématique. En raison de la nature subversive des activités de propagande, les sources à disposition sont souvent éparses et d'un maniement peu aisé. L'auteur a largement construit son travail à partir des archives diplomatiques allemandes, ainsi que divers fonds officiels déposés en Suisse, des témoignages de contemporains, notamment le volumineux journal du comte Harry Kessler, sans négliger l'énorme masse d'imprimés produite dans le cadre de l'action propagandiste et la presse contemporaine.

L'exploitation de ces axes de recherche se poursuit sur une trame chronologique, selon la périodisation proposée par l'auteur. Elle résume bien l'approche du livre, car elle peut être lue comme un découpage selon l'évolution de l'opinion publique helvétique et selon le développement de la propagande allemande en Suisse. La première est influencée par la seconde, qui cherche d'ailleurs à moduler son action de manière à influencer

la première. Ainsi quatre périodes ressortent: 1. août 1914 à mai 1915, soit le démarrage sur des bases plus ou moins officieuses et les débuts de la coordination par les services de la légation impériale de Berne, dans un climat de forte polarisation des opinions en Suisse et d'appel à la concorde; 2. mai 1915 à l'été 1916, véritable mise en place des réseaux de propagande et actions aux succès divers dans les trois régions linguistiques; 3. été 1916 à été 1917, massification et totalisation des moyens de la propagande dans un climat interne très tendu à la suite de plusieurs scandales fédéraux (affaire des colonels avant tout); 4. été 1917 à la fin de la guerre, période marquée par un rapprochement vis-à-vis de l'Entente et par l'importance des problèmes économiques et sociaux.

La propagande investit progressivement l'ensemble de la production culturelle. L'imprimé (presse, brochures, livres) en est le vecteur privilégié. Les actions ne sont pas constantes, mais suivent l'évolution de la situation sur les théâtres des opérations. Si le contrôle de journaux est un objectif central, les modalités diffèrent au cours du conflit. Après avoir essuyé des échecs en soutenant des titres ouvertement germanophiles en Suisse romande, la légation décide de se montrer plus discrète et d'apporter son concours (direct ou indirect) à la dissidence à partir de 1916-1917. Dès 1917, le milieu « défaitiste » situé à Genève et autour duquel gravite le journaliste Jean Debrit est pris en main par la propagande. Les moyens alloués à cette fin divergent: *La Feuille* de Debrit est soutenue à hauteur de 23 000 fr. par mois, somme colossale pour l'époque, alors que des revues pacifistes ou internationalistes le sont de manière plus discrète. L'Allemagne a bien retenu les leçons des échecs du début de la guerre, puisque les titres aidés, très critiques contre la guerre en général et l'Entente, y vont aussi de leurs piques contre l'Empire allemand. De façon générale, l'auteur souligne le parallélisme des stratégies des belligérants à s'attacher la dissidence du camp adverse, en soutenant des organes qui leur sont proches, les pacifistes pour l'Allemagne et l'opposition démocratique pour l'Entente. Plusieurs titres alémaniques se font également les relais de l'Allemagne selon des modalités diverses: journaux en mains sûres, proximité avec tel ou tel rédacteur, affinités idéologiques et, moyen non négligeable, fourniture de dépêches à des titres de la petite et moyenne presse, certes moins prestigieuses que les grands quotidiens nationaux, mais dont le lectorat est large.

À l'image d'un conflit de masse et de sa totalisation, la propagande investit l'ensemble du champ artistique. Dès 1916, tous les arts sont mobilisés. L'objectif est de souligner les liens de proximité culturelle entre la Suisse et le Reich, tout en contrant les effets de la propagande artistique menée par l'Entente. Confié à Harry Kessler, ce programme aux moyens très larges cible tant les élites, avec des projets avant-gardistes, que les masses, en agissant sur le music-hall et le cinéma. L'activité de Kessler sert également de laboratoire pour des actions menées ultérieurement dans d'autres pays neutres.

La propagande allemande ne s'est pas développée sans obstacle. Outre les actions des autres belligérants, dont il convient d'analyser les faits et gestes de manière globale et en constant dialogue avec ceux de l'Allemagne comme l'a fait l'auteur, les réactions ont été multiples et différenciées en Suisse. Les autorités ont rapidement pris des mesures afin d'endiguer de telles mesures, mais souvent de manière maladroite et peu appropriée. Une des réponses qui lui a fait le plus de tort a été l'élaboration du discours helvétiste, qui est allé jusqu'à rejeter, au nom des valeurs suisses, toute influence extérieure. Ce mouvement, très ambigu, n'était pas dénué d'un certain rejet de l'étranger, voire d'antisémitisme, suivant qui s'en revendiquait. D'un autre côté, les services allemands ont trouvé des relais zélés en Suisse, agissant par convictions idéologiques, notamment le groupe autour des *Stimmen im Sturm* à la germanophilie exacerbée, ou d'autres figures, comme Debrit, dont il est difficile de distinguer dans son engagement aux côtés du Reich, la part d'opportunisme de celle de sincérité.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage, dont les lignes qui précèdent ne sont qu'un maigre aperçu, est à lire comme une histoire de la Suisse durant la Grande Guerre du point de vue de l'opinion publique, ou plutôt de sa perception par les différents services de propagande et par les autorités suisses. L'équilibre subtil entre ces deux approches rend la lecture de cette étude d'autant plus agréable. Il convient de mentionner la présence d'éléments iconographiques bien choisis, dans l'ouvrage même ou accessibles en ligne via des QR codes.

Nicolas Gex

Dominique Dirlewanger (éd.), *La grève générale de 1918. Histoire d'un événement fondateur du XXe siècle en Suisse. Matériaux pour l'enseignement*, Lausanne: Syndicat des services publics (SSP), 2018, 79 p.

L'an dernier, le centième anniversaire de la grève générale de 1918 a généré la mise sur pied d'expositions et la publication de nombreux ouvrages. Parmi ces derniers, on en mettra deux en évidence. Le premier s'adresse à un large public: Jean-Claude Rennwald et Adrian Zimmermann (dir.) proposent, dans *La Grève générale de 1918 en Suisse. Histoire et répercussions*, une bonne synthèse et, en deuxième partie, s'attachent au vécu de la grève dans les différents cantons romands. Quant à *La grève générale de 1918. Crises, conflits, controverses*, publié sous l'égide de *Traverse* et de l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (AEHMO), il se veut le reflet des recherches les plus pointues et les plus récentes.

C'est encore d'un autre type de publication dont il s'agit ici. Le Syndicat des services publics (SSP) a jugé utile de mettre à la disposition des enseignant·e·s un outil de travail. Même si, pour l'avoir nous-mêmes beaucoup pratiquée, nous nous inscrivons en faux contre l'assertion de Julien Wicki selon laquelle les élèves jugeraient l'histoire suisse a priori « ennuyeuse », nous lui donnons raison sur le fait que cette dernière permet, voire nécessite son insertion dans l'histoire mondiale. Par exemple, en ce qui concerne la grève générale de 1918, la Première Guerre mondiale et les révolutions russe et allemande.

Ce recueil rassemble donc un matériel scolaire constitué de sources, qui peuvent toutes être téléchargées au format PDF, « dans une présentation neutre et sans référence au syndicat », dont le but n'est donc pas promotionnel. Que trouve-t-on dans cette grosse brochure qui obéit à une démarche chronologique? Des textes, dont les principaux en allemand sont traduits en français. Ils émanent tant des partisans de la grève que de ses adversaires. Parmi eux, relevons un document peu connu, *Autour de la grève générale. Quelques notes d'une Genevoise*, rédigées par une institutrice qui y était violemment hostile. Elle n'hésite pas à parler de « la bête féroce », des « sinistres disciples de Lénine », de « l'hyène sauvage ». Les auteurs, avec raison, ont accordé une large place à l'iconographie: photos, mais surtout caricatures édifiantes, provenant des deux côtés (*L'Arbalète* ou le *Nebelspalter*), un instrument particulièrement utile pour apprendre aux élèves à disséquer le sens d'une image et à en percevoir la symbolique, cela à une époque où nous en sommes envahis. Quelques diagrammes permettent de comprendre, par exemple, la hausse des prix, d'autres insèrent la grève générale dans l'histoire longue des grèves en Suisse et en Europe, montrant par là que, si celle de 1918 marqua particulièrement les esprits, elle ne fut nullement un événement unique dans une Suisse plus conflictuelle que celle qui nous est souvent présentée.

Les textes d'accompagnement de ces documents se limitent au strict minimum: une introduction de Dominique Dirlewanger, le texte déjà évoqué de Julien Wicki et un très court éclairage par Hans-Ulrich Jost. C'est à notre avis assez mince. Mais le but est sans doute de faire travailler les élèves sur la base de documents bruts. Il est vrai que des références bibliographiques sont proposées, ainsi qu'un choix de références sur Internet.

En bref, il faut saluer cette initiative et, par le choix des documents proposés, le souci d'objectivité de ses concepteurs.

Pierre Jeanneret

Numa Graa, *Entre communisme et frontisme. La défense de l'ordre public vaudois 1932-1939*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2018, 665 p. (*BHV* 145).

Encore un livre sur l'entre-deux-guerres, s'écriera-t-on peut-être? N'a-t-on pas déjà tout dit et tout écrit sur cette période troublée, en proie aux pulsions extrémistes mêmes sur les vertes rives du bleu Léman? Il est vrai que la

bibliographie relative aux mouvements qui secouèrent l'Europe avant de déborder sur le territoire helvétique est plus qu'abondante, à la hauteur des angoisses que générèrent dans nos contrées le traumatisme issu de la Première Guerre mondiale et de la grève générale de novembre 1918, puis les espérances communistes, fascistes ou nazies.

La démocratie héritée du XIXe siècle proposait-elle encore un repère valide pour envisager l'avenir des sociétés occidentales ? Ne fallait-il pas imaginer autre chose ? Les extrêmes ont stimulé la plume des historiens, mais à travers un miroir déformant : la littérature relative à ces mouvements est inversement proportionnelle à l'impact qu'ils ont eu sur la société locale. Les effectifs de l'extrême droite restèrent confidentiels, malgré les rodomontades de leurs chefs, et le bolchevisme suscitait une large méfiance, au-delà de l'anticommunisme viscéral des milieux bourgeois.

L'ouvrage de Numa Graa, déjà docteur en droit, a été présenté comme thèse de doctorat en histoire contemporaine à l'Université de Paris IV – Sorbonne et a été défendue avec succès en octobre 2016. Il ne se borne pas à sillonner allègrement au milieu de la masse bibliographique existante. Il adopte une approche résolument novatrice, qui constitue indiscutablement le point fort de son travail. Au lieu de suivre les actions des mouvements extrémistes dans leur engagement idéologique, il les piste à travers leurs démêlés avec la justice et la police.

Ce sont en effet les rapports des limiers vaudois qui forment la base documentaire, immense au demeurant, de cette thèse. Entourées des arrêtés fédéraux, et complétés parfois par les jugements des tribunaux dès lors qu'ils furent saisis, les archives de la police fournissent un moyen original d'entrer dans la vie de ces mouvements, dans la réalité des meetings et des rixes auxquelles ils donnèrent parfois lieu, mais aussi dans les liens qu'ils avaient tissés avec les mouvements étrangers dont ils étaient les relais dans le canton de Vaud. Le danger qu'ils constituèrent pour l'ordre public devient ainsi l'épine dorsale de son analyse.

Était-ce pour autant judicieux de se limiter à un seul canton ? La montagne de documents que l'auteur a dû dépouiller rien que pour Vaud suffirait à suggérer une réponse affirmative à cette question. Embrasser l'ensemble des cantons eût été impossible. Mais Numa Graa apporte un autre argument, plus décisif : les cantons forment des États nantis d'une large autonomie, en tous cas dans le domaine du maintien de l'ordre public. Se plonger dans les affaires vaudoises, en l'occurrence, offre ainsi une vision à la fois large et contenue sur le plan géographique. Une étude de cas qui illustre bien les tensions qui pouvaient exister dans ces temps exceptionnels.

Mais le choix de l'auteur, bien que légitime, pose malgré tout problème. Est-il possible de comprendre la nature de ces mouvements, y compris dans leur capacité provocatrice et, dès lors, périlleuse pour l'ordre public, en se cantonnant au microcosme vaudois ? On apprend énormément sur l'activité des différents avatars vaudois du fascisme, du nazisme, bien que plus marginal, et du communisme, du mussolinien Arthur Fonjallaz et de son fils René à Humbert-Droz et Jeanneret-Minkine, en passant par les séides du Front national, de l'Union nationale et du pronazi Mouvement national suisse. Les pages sur les colonies italienne et allemande sont également fort éclairantes.

Mais comment apprécier leur influence en Suisse alors que la situation de ces mouvements variait fortement d'un canton à l'autre, d'une région linguistique à une autre ? L'analyse de la correspondance entre les différents chefs du Département de justice et police vaudois et le procureur fédéral Franz Stämpfli montre bien l'interprétation difficile dont les textes fédéraux pouvaient faire l'objet. Mais justement : les autres cantons étaient-ils confrontés aux mêmes problèmes ou devaient-ils faire face à des réalités locales parant à chaque fois de couleurs inédites les relations entre ces mouvements, les autorités et la population ? Une population d'ailleurs bien absente de l'ouvrage, sinon sous l'apparence de foules plus ou moins denses assistant aux manifestations et autres rassemblements… L'auteur, à juste titre selon nous, conclut à l'impossibilité d'établir que, malgré l'anticommunisme ambiant, les mouvements de gauche auraient été soumis à une persécution plus forte que leurs antagonistes de droite : mais le constat résiste-t-il à une pondération intercantonale ?

La relative mise à l'écart de la population pointe un autre problème que la lecture du livre n'évacue pas totalement : tient-on entre ses mains une thèse en histoire ou une deuxième thèse d'histoire du droit jonglant

avec les règles de droit et leur application ? Mais trêve d'arguties : l'étude de Numa Graa est importante, par la richesse des informations qu'il livre, mais surtout par les questions qu'elle pose. En abordant son sujet à travers l'ordre public, il ausculte les limites qu'il convient de fixer à la liberté d'expression et de manifester. À partir de quel moment faut-il poursuivre les fauteurs de trouble ? En somme à partir de quand sied-il de mettre entre parenthèses la démocratie pour sauver cette même démocratie ? Cette interrogation hantait les années 1930 ; elle est plus actuelle que jamais. Numa Graa permet de l'aborder dans un cadre nouveau.

Olivier Meuwly

Malik Mazbouri et François Vallotton (dir.), *Scandale et Histoire*, Lausanne : Antipodes, 2016, 240 p.

Paru en 2016 aux éditions Antipodes, une année avant l'affaire Weinstein qui allait libérer la parole des femmes, et deux ans avant que n'éclate l'affaire Maudet à Genève, ce livre dirigé par Malik Mazbouri et François Vallotton, *Scandale et Histoire*, propose onze contributions portant sur des « affaires » ayant donné lieu à des scandales. Un ouvrage captivant à plus d'un titre puisque les sujets évoqués, résolument contemporains, n'ont guère fait l'objet de travaux universitaires – ou du moins ces derniers sont-ils restés dans l'orbite de quelques spécialistes – et que l'optique du livre vise à expliciter les rouages ayant présidé à l'émergence de ces scandales. Des histoires sulfureuses, donc, qui nous reviennent en mémoire et qui attisent inévitablement la curiosité des lecteurs. Pierre Jeanneret le faisait très justement remarquer dans un article critique de janvier 2017, publié sur le site *Domaine public*. Mais l'objectif poursuivi par les instigateurs de ce volume est bien de présenter des analyses multiples qui décryptent le fonctionnement d'un phénomène auquel nous sommes accoutumés sans pour autant en percevoir toutes les subtilités !

À la suite des auteurs du chapitre sur l'affaire des fiches de 1990, Hervé Rayner, Fabien Thétaz et Bernard Voutat, il faut rappeler en effet que le scandale est devenu un objet à part entière des sciences sociales. Sans doute fallait-il bien trois chercheurs pour traiter des répercussions de cette affaire qui ébranla les institutions helvétiques, quand bien même le second acte de cette pièce que n'aurait certainement pas renié Max Frisch, la polémique de la P-26, n'a pas suscité grande attention de leur part ! Ces auteurs procèdent à l'anatomie de ce scandale national, de son expansion et de l'angoisse populaire suscitée par cette affaire considérée comme une remise en question des libertés fondamentales. De la politique de sécurité à la transgression, l'écart est fragile !

Thématisé par les historiens et les sociologues, le scandale naît donc de la violation d'une norme partagée qui est dénoncée et médiatisée, comme le relèvent les deux auteurs qui traitent de l'affaire DSK, Philippe Gonzalez et Fabienne Malbois. Plaie ouverte dans le tissu moral d'une collectivité, le scandale tend *in fine* à renforcer des valeurs sociales lésées qui doivent être recousues, parvenant même parfois à entraîner une modification des liens entre société civile, professionnels du domaine incriminé, administration, justice et média. C'est du moins l'avis que Sophie Chauveau nous démontre dans son développement sur les crises sanitaires françaises de la fin du XXe siècle. Le scandale provoque ainsi une réponse institutionnelle et politique faisant de temps à autre évoluer brutalement des pratiques comme dans le cas des maisons d'éducation helvétiques au cours des années 1970, évoquées par Sara Galle et Gisela Hauss qui ont déterré la sombre affaire de l'établissement zurichois de Uitikon.

Olivier Dard, dans sa contribution, sur la corruption laisse, quant à lui, entendre que la fin du XXe siècle représente le début d'une nouvelle ère, compte tenu des désirs de transparence, de l'explosion des réseaux sociaux via le Web et de la judiciarisation croissante des rapports sociaux, diminuant d'autant le seuil de tolérance vis-à-vis des incartades de nos politiciens et générant une nouvelle fonction, celle du lanceur d'alerte.

Une période de transition, donc, comme le relèvent Joëlle Droux et Véronique Czaka dans le chapitre sur le placement des enfants en Suisse au cours du XXe siècle, deux auteures qui observent à leur égard qu'il n'y avait aucune reconnaissance du statut de victime dans les sociétés occidentales jusque dans les années 1980, un statut officialisé en Suisse en 1991 au travers de la loi fédérale sur l'aide aux victimes. Et il y a fort à parier que le scandale financier de l'Investors Overseas Services (IOS), à la charnière des années 1960-1970, que Marc Perrenoud fait ressurgir du passé avec élégance, ne pourrait plus de nos jours se développer sur autant d'années. L'affaire des Panama Papers, dévoilée l'année même de la publication de ce livre, nous le laisse du moins envisager.

Au fil des pages, le lecteur perçoit rapidement le rôle éminemment important de la presse, puisque – c'est une évidence – sans presse, pas de scandale. Opérant comme un révélateur essentiel à l'éclatement d'une ou de vérités, les médias sont ainsi l'arène où se font et se défont les opinions publiques en fonction des mobilisations d'émotions quelquefois savamment orchestrées. C'est l'une des constatations de Coralie Fournier-Neurohr qui traite de la problématique sanitaire du fluor en Valais, avec pour toile de fond deux industries lourdes, Alusuisse et Aluminium Martigny SA qui, lorsque le scandale éclata en 1975, déployèrent diverses tactiques pour le juguler, entraînant de multiples réactions et une émission spéciale de *Temps présent*. Cette affaire intervenait quatorze ans après celle des « vignes maudites », ce western valaisan fait de contestations, de fusillades et d'une intervention musclée des forces de l'ordre ourdie dans le secret, rappelée par Grégoire Luisier. Ce dernier met également dans cette affaire en lumière l'importance de la presse et la dimension médiatique que prit l'histoire des vignerons valaisans lorsque l'ATS s'en empara. Et, à l'instar de l'auteur précédent, il pointe du doigt les sphères d'intérêts économiques liées à ces événements en déclinant les rivalités croisées de deux régions, Martigny et Sion, de deux tendances politiques divergentes, et de deux sociétés concurrentes, Provins et Orsat.

Ces oppositions faites de compétitions et de dénonciations qui modifient les perceptions des enjeux, ont inévitablement une dimension imprévisible entraînant une part de risque lors d'une intervention publique, celle-ci pouvant même devenir matière à scandale. Charlotte Dichy le démontre dans son étude sur la création de la fondation Alberto Giacometti à Zurich en mettant en regard les visions contraires d'experts reconnus qui s'affrontèrent dans les colonnes de la *NZZ* et de la *Zürcher Zeitung* au cours des années 1960.

C'est également et prioritairement de presse dont il est question dans la contribution de Léonore Cabin dont l'attention s'est porté sur le traitement de l'affaire Assange par le journal *Le Temps*. Mais, alors que la plupart des auteurs de cet ouvrage soulignent le rôle de catalyseur des médias – rappelons que lorsque ce livre était publié, la presse romande était en train de vivre des heures sombres – Léonore Cabin laisse entrevoir une instrumentalisation ou, du moins, un parti pris de la part du plus grand quotidien romand. Selon elle, ce média entremêla les déboires judiciaires que Julian Assange rencontrait en Suède avec les attaques subies par Wikileaks. Reprises et priorisées par *Le Temps*, les explications, évoquant une machination politique états-unienne, que le fondateur de Wikileaks avait avancée pour décrire le scandale sexuel dont il était l'objet, allaient atténuer inévitablement ce dernier. L'auteure s'expose alors, peut-être un peu trop, en parlant d'un « travail de décrédibilisation » mené par des journalistes telle Joëlle Kuntz, allant même jusqu'à prétendre que, si cette dernière avait été un homme, elle eut été « taxée de misogyne ». D'autres estimeront sans doute que la journaliste en question, pour plagier Philippe Gonzalez et Fabienne Malbois, avait mené « un travail de mise en sens et en forme des événements » successifs. Que penser dès lors des rebondissements récents dans l'affaire Assange dont la temporalité permet difficilement de porter un regard historique pour le moment ? L'occasion de revenir sur cette histoire sera peut-être donnée à des historiens qui, « en tant qu'auteurs responsables des paroles et des opinions émises » pour reprendre les mots de Léonore Cabin, se pencheront sur les culpabilités individuelles, sur l'attitude de la presse ainsi que sur les modalités de pouvoirs intervenant dans ce scandale, lorsque ce dernier ne sera plus sujet à conflit d'intérêts ! C'est que, pour citer Simone de Beauvoir, « ce qu'il y a de scandaleux dans le scandale, c'est qu'on s'y habitue ».

Christophe Vuilleumier

Sylviane Messerli, Hélène Tobler, *Des cloches et des hommes*, Gollion: Infolio, 2018, 198 p.

De la haute horlogerie pour les vaches? C'est le propos du livre d'images et de textes proposés par les deux auteures, Hélène Tobler, photographe et Sylviane Messerli, historienne médiéviste, directrice du centre Mémoires d'ici à Saint-Imier. Les collectionneurs avertis pourront s'étonner d'un tel ouvrage signé par des femmes, tant elles sont rares dans le monde de l'élevage bovin. Les cloches et sonnailles ont jusqu'ici intéressé principalement des collectionneurs, vétérinaires, négociants, métallurgistes et travailleurs du cuir, descendants de paysans devenus banquiers… spécialistes au masculin. Sans les contourner puisqu'elles citent précisément leurs travaux et concluent le livre par un index minutieux des fondeurs cités, les auteures proposent une approche différente: l'image d'abord.

D'emblée, la qualité et l'expressivité des images de la photographe Hélène Tobler impressionnent. Surgissant d'un noir profond, le bronze reflète une lumière chaude dans une précision digne de la haute horlogerie. Les motifs des cloches prennent sens au ras de la matière avec le grain du sable de moulage et l'usure des reliefs frottés par le poil des vaches. La solidité du bronze patiné résonne-t-elle avec la longue fin du monde agricole des siècles passés?

L'ouvrage est chatoyant, tout d'or et de nuit. La trame est empreinte d'humanité dans une mise en pages signée Ateliers du Nord. Les graphistes Werner Jeker et Benoît Deschamps impriment aux pages un rythme choral, rigoureux et constamment varié, comme le tintement d'un troupeau bien « ensonnaillé ». Point d'herbe verte ni de chalets. Tout le récit tient dans les motifs cueillis sur les cloches: la vache, l'homme qui la conduit et se confie à l'au-delà avec des symboles religieux sans s'extraire de l'évolution économique. Un monde des débuts de l'ère industrielle qui a vu les cloches en bronze supplanter, sur le marché et dans les troupeaux, les sonnailles ou toupins en fer battu qui résonnent sur les pâturages au début du XIXe siècle. Une locomotive à vapeur mène le train de la modernité, quand les importations à large échelle réorientent les paysans suisses vers un élevage laitier de plaine dès le milieu de ce même siècle.

Le texte de Sylviane Messerli surprend par son entrée en matière à Rahon dans le Jura français, là où le musicien Claude Debussy a peut-être écrit une pièce. En exergue, les poèmes de Verlaine, Baudelaire, Rimbaud donnent le ton. Par petits paragraphes, tantôt ramassés en haut d'une colonne, tantôt composés en grande casse pour dialoguer avec une image pleine page, la médiéviste ouvre une multitude de pistes et d'interprétations. Méticuleuse, elle suggère, propose, étaye, mais appelle aussi le lecteur à ouvrir le champ de son imagination et laisser émerger ses propres interprétations. Sa démarche, érudite, mais jamais pesante fait là un admirable travail de médiation culturelle, capable d'embarquer un public peu féru d'histoire de la métallurgie.

Se tisse ainsi une trame qui passe des cloches aux hommes. Les fondeurs sont des migrants, venus du Piémont en Suisse. Leur travail passe outre-Atlantique à l'image des cloches de l'Italien Chiantello devenu Chiantel à Saignelégier et dont une cloche a été simplement moulée et diffusée à de très nombreux exemplaires en Amérique du Nord. L'art de la fonderie concerne tant les campanistes que les horlogers, le métal pouvant ainsi être travaillé pour différents destinataires. La cloche de vache s'insère ainsi dans un monde ou la métallurgie dessert des domaines d'activités les plus divers.

Il fallait tenir la bride à un propos qui aurait pu s'égarer tant les motifs à regarder sur les cloches font référence à des éléments historiques épars. L'auteure organise le tout, sans pour autant en faire un excès de théorie, autour de la trilogie indo-européenne. Les bergers et agriculteurs d'abord. Puis les religieux, saints et autres symboles sacrés qui vont souvent exprimer ce besoin de protéger le bétail. Enfin les soldats, officiers, insignes militaires et souvenirs de campagnes armées. L'histoire européenne imprègne cette imagerie avec la campagne napoléonienne en Égypte, l'indépendance de la Grèce et les avions de la Première Guerre mondiale. La petite histoire locale s'y glisse avec des noces ou des dates importantes pour la communauté locale ou familiale. Les images tirées de la littérature ou des contes dont le Petit Chaperon rouge trouvent aussi une place.

Les fondeurs ont vraisemblablement utilisé de petits objets qu'ils ont trouvés, conservés, modifiés ou qu'on leur remet: des pendentifs, des médailles ou des breloques décoratives. On aimerait néanmoins en savoir un peu plus sur la fabrication, la transmission et le processus de choix de ces signes réutilisés. Porteurs d'émotions pour les éleveurs qui sont souvent les seuls à voir de près et source de motivation pour les collectionneurs, ces motifs racontent quelque chose dans la durée. Il est possible que chaque génération les apprécie différemment. Peut-être qu'une approche ethnographique auprès des fondeurs actifs actuellement permettrait d'éclairer cet aspect. Mais le propos de l'ouvrage se clôt avec des images de la fabrication, toujours aussi précisément cadrées. La main du fondeur apparaît au-dessus d'un moule et au moment où il accroche le battant à sa place. On aimerait voir le visage et entendre la parole de cet artisan.

Les collectionneurs avertis regrettent peut-être que la démarche ait été entreprise principalement sur la seule collection d'Olivier Grandjan, aussi riche soit-elle. Dans chaque région, des détails historiques rassemblés par d'autres passionnés manquent à cet ouvrage qui n'a pas la prétention d'en faire l'inventaire. La voie est ouverte, plus large et éclairée sous un angle neuf.

L'ouvrage d'Hélène Tobler et Sylviane Messerli est d'une sublime qualité. La beauté ciselée des images et la concision des mots font résonner la modeste parure de vache avec l'histoire. L'ouvrage émeut par son angle d'approche inédit et il sonne terriblement juste. Tous ces bijoux accrochés au cou des vaches, issus d'une société où les idées circulent sans frontières, ne sont-ils plus que des objets de collection enfermés dans la nuit d'une Maison de la cloche visitable à Juriens?

En ouverture du projet LAIT2019, le Musée gruérien a profité de cet ouvrage pour jeter un regard neuf sur sa propre collection de cloches. Il a invité les enfants à découvrir les images et en faire des moulages. Ils se sont passionnés et ont transmis leur curiosité aux auditeurs lors de la présentation du livre. On a pu toucher les cloches, les regarder sous un angle neuf et partager ses impressions, un moment de poésie et de médiation culturelle stimulant. L'ouvrage peut être commandé directement à l'adresse: des.cloches@bluewin.ch.

Isabelle Raboud-Schüle

Jacqueline Heinen… ET 110 Autres, *1968… Des années d'espoirs*, Lausanne: Antipodes, 2018, 327 p.

Quand une organisation politique se penche sur son propre passé, on peut craindre l'autosatisfaction complaisante. Or, l'ouvrage en question échappe à ce reproche, et c'est une très bonne surprise. Il fait preuve d'esprit critique et d'un réel souci d'objectivité.

Il est fondé sur une vaste enquête interne auprès de quelque 600 anciennes et anciens membres de la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR), devenue en 1980 Parti socialiste ouvrier (PSO), et dont l'actuel SolidaritéS est plus au moins le descendant. Cent dix personnes, issues des trois régions linguistiques, ont répondu à un questionnaire détaillé. On pourra trouver leurs réponses complètes, signées ou sous couvert de l'anonymat, sur le site de l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (https://archives.aehmo.org). Une ancienne militante, Jacqueline Heinen, s'est chargée d'opérer un choix parmi celles-ci, les contextualisant avec brio.

Une utile introduction rappelle, notamment pour les jeunes générations, l'environnement politique et social des années 1950-1960 qui, avec la guerre d'Algérie, la décolonisation, le Mouvement contre l'armement atomique de la Suisse, etc., a préparé la naissance de la LMR.

Le livre se divise ensuite en plusieurs chapitres thématiques. Le premier traite des motifs de l'engagement dans cette organisation. Comme pour les autres sujets, on constate une grande diversité dans les réponses, qui rend difficile toute conclusion univoque. Les milieux sociaux d'origine, les motivations sont

différents. On notera avec intérêt que, pour plusieurs témoins, le passage par des organisations chrétiennes a constitué une première prise de conscience sur les injustices. L'antistalinisme, avivé par l'écrasement du Printemps de Prague, a joué certainement un rôle majeur. Pour certains, il a déterminé la rupture avec le Parti suisse du Travail (PST/POP). Le fait que la LMR ait été partie prenante de la IVe Internationale trotskiste, donc une organisation mondiale, même si elle est restée relativement confidentielle, en convainquit sans doute plus d'un. Les anciens militants relèvent, parmi les expériences positives, l'importance des cours théoriques marxistes, même si le langage utilisé était souvent très « intello » et « hermétique ». C'est aussi le reproche qu'on a pu faire à *La Brèche*, le journal de la LMR.

On se montre plus critique lorsqu'il s'agit de l'engagement féministe, en tout cas verbal, de la LMR. Les militantes se sont vues souvent reléguées à des tâches subalternes, ont subi des propos méprisants et « machos ». Si bien que nombreuses sont celles qui se tourneront plutôt vers le Mouvement de libération des femmes (MLF), où elles pourront s'épanouir et mieux faire valoir leurs revendications.

Pour la plupart, ce fut une expérience militante exaltante, certes, mais souvent épuisante. Plusieurs témoins évoquent les « cadences effrénées du militantisme » qui rendent difficile toute vie privée, cette dernière étant d'ailleurs souvent perçue comme « petite-bourgeoise » et non révolutionnaire…

Ces témoignages sont certes instructifs pour l'historien qui voudra se pencher sur la grande vague contestataire et révolutionnaire qui culmina avec Mai 1968 et se prolongea ensuite pendant plusieurs années. Ils sont parfois aussi émouvants. Lorsque le vent tourne, après les années d'espoirs, lorsque le coup d'État de Pinochet inaugure un net recul du mouvement révolutionnaire mondial, tandis que le capitalisme honni tarde à s'effondrer, on sent dans de nombreux témoignages une grande déception et beaucoup d'amertume. Si certains militants abandonnent le combat, d'autres continueront à s'investir, sous diverses formes, politique, sociale, écologique, féministe. Malgré un certain nombre de critiques et de désillusions, le passage par la LMR/PSO semble avoir été pour toutes et tous une école de vie, une expérience humaine marquante que nul ne semble regretter.

Pierre Jeanneret

Carole Villiger, *Usages de la violence en politique (1950-2000)*, Lausanne : Antipodes, 2017, 295 p.

L'ouvrage de Carole Villiger vaut beaucoup mieux que ce que la préface – maladroite – de Michel Wieviorka pouvait laisser craindre, le lecteur avisé pouvant en faire l'économie pour se plonger immédiatement dans le corps du texte. La plume du préfacier nous apprend en effet que « la Suisse est dans l'histoire et l'histoire est dans la Suisse », pour la simple raison que la violence politique n'y est pas totalement absente. Du coup, la Suisse lui apparaît, il est vrai « paradoxalement », « d'une certaine façon […] sympathique », puisqu'elle « n'est pas une forteresse indifférente à tout ce qui est autre chose que sa neutralité et le confort de ses habitants ». Plus surprenant encore que ces quelques stéréotypes imprégnés de gallocentrisme, le lecteur est averti que les « tensions » entre séparatistes et anti-séparatistes jurassiens ont été « émeutières à l'occasion et même débouchant sur la préparation d'un attentat qui a heureusement échoué ». Quelques pages plus loin, l'étude de Carole Villiger ne nous dit pas exactement la même chose, le conflit jurassien étant « marqué par plus de quarante ans d'attentats » chiffrés à une « centaine ».

Le volume se subdivise en cinq chapitres que l'on peut classer en deux groupes : trois sont consacrés à des violences politiques prioritairement domestiques (conflit jurassien, violences d'extrême-gauche et violences d'extrême-droite), deux à des violences transnationales (réseaux de solidarités entre extrémistes suisses et étrangers, violences perpétrées sur le territoire helvétique dans le contexte de la guerre

d'Algérie et des conflits proche-orientaux et soutiens locaux aux groupes les perpétrant). Pour tirer le meilleur profit des analyses de Carole Villiger, il importe de subvertir l'ordre des matières de l'ouvrage. Son point fort réside dans ses sections relatives à l'extrême-gauche, les mieux documentées et les mieux maîtrisées. Le chapitre 2, « Une extrême gauche explosive », est celui par lequel on débutera utilement la lecture, à la fois en raison de son contenu et parce qu'il offre une contextualisation au chapitre 4, « La Suisse au carrefour des réseaux transnationaux européens », le plus relevé de l'ouvrage.

Considérer l'existence de points forts dans une analyse semble impliquer l'existence de points faibles. Ce n'est pas véritablement le cas pour l'ouvrage de Carole Villiger, ses chapitres relatifs au conflit jurassien, aux violences d'extrême-droite et aux répercussions helvétiques de conflits étrangers présentant un intérêt intrinsèque. La question qui surgit une fois le livre refermé est plutôt celle de l'articulation du tout. L'auteure oscille en effet entre trois perspectives, également intéressantes et pertinentes, mais difficiles à combiner.

La première, celle qui donne le plus de cohérence aux matériaux rassemblés, renvoie à la représentation et à la gestion de la violence politique par les autorités. L'approche comparative s'inscrit parfaitement dans une telle perspective, que ce soit en termes de catégories de perception de la violence politique – extrémisme *vs* terrorisme –, d'évaluation des menaces respectives présentées par ses différentes formes ou du traitement différencié de ces menaces. Plusieurs passages intéressants de l'ouvrage adoptent une telle approche qui n'est toutefois pas systématique sur le plan historique et qui aurait pu bénéficier des analyses de la thèse de Reto Patrick Müller *(Innere Sicherheit Schweiz – Rechtliche und tatsächliche Entwicklungen im Bund seit 1848)*.

Une deuxième perspective porte sur les « répertoires d'actions violentes », définis initialement comme le « fil rouge » de l'analyse. Solidement ancrée dans la sociologie des mobilisations sociales, cette approche se révèle prometteuse dans les chapitres consacrés aux violences domestiques ; elle l'est évidemment moins dans ceux portant sur les réseaux de solidarité transnationaux. Utilisée alternativement au singulier et au pluriel, toujours d'un point de vue synchronique, la notion de *répertoire* se réfère tantôt aux différents moyens d'action politique à disposition des acteurs, la violence étant l'un d'entre eux, et tantôt aux différentes formes que l'action violente peut revêtir. La quantification des actes violents proposée dans les graphiques relatifs aux trois formes de violences domestiques s'inscrit dans cette seconde signification, mais « l'évolution du répertoire » n'est en l'occurrence que quantitative puisque ces actes demeurent indistincts les uns des autres.

Une troisième perspective renvoie aux interrelations et connivences qui permettent la structuration de réseaux de solidarité, en l'occurrence dans un cadre extrémiste et violent. Lorsque Carole Villiger indique sa volonté d'accorder une attention particulière « aux médiateurs », ou « personne pivot » ou encore « personne charnière », elle s'approche du concept de *coapteur* qui, chez Romy Sauvaire ou Benjamin Ducol, se réfère aux acteurs susceptibles d'établir, non simplement des relations interindividuelles, mais, plus fondamentalement, des liens structurants sur les plans cognitif, émotionnel et idéologique au sein de matrices de radicalisation. La combinaison des recherches effectuées aux archives fédérales, aux Sozialarchiv, aux archives du Hamburger Institut für Sozialforschung avec les entretiens d'histoire orale réalisés par l'auteure donne en ce domaine les meilleurs résultats.

Les quelques imprécisions terminologiques [2] de l'ouvrage n'entravent aucunement une lecture qui s'avère aisée et profitable à la connaissance d'un sujet, dont on regrettera cependant qu'il n'intègre pas suffisamment cette zone grise aux confins de la violence politique et de la délinquance. Le nom de Walter

2 Le Groupe Anarcho Communiste Révolutionnaire Ravachol, simple groupuscule, est difficilement assimilable à un « mouvement » (Atchenko, pseudonyme de l'un de ses anciens membres, aurait pu éclairer l'auteure sur ce point s'il avait été sollicité). Quant aux cocktails Molotov, ce ne sont pas des « explosifs de fabrication plutôt artisanale », mais des engins incendiaires.

Stürm apparaît incidemment lorsqu'il est question des luttes contre les conditions de détention dans les prisons helvétiques, à une époque où une partie de l'extrême-gauche considère que tout prisonnier est un prisonnier politique ; Daniel Bloch et Jacques Fasel ne retiennent en revanche pas l'attention de l'auteure. *La bande à Fasel, mythe ou réalité* du premier et *Le droit de révolte* du second, le fameux « Robin des Bolzes », ne sont pourtant pas sans intérêt pour qui veut comprendre un temps considéré comme « l'heure des brasiers » par celles et ceux qui ne voulaient « regarder que vers la lumière », comme l'écrivait Daniel Bloch paraphrasant José Marti.

Ami-Jacques Rapin